

**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Office National de l'Environnement et du Développement Durable**

**ACTUALISATION DE LA STRATEGIE NATIONALE DE  
PRESERVATION ET D'UTILISATION DURABLE DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE**

**BIODIVERSITE DE L'HEPETOFAUNE ALGERIENNE**

**Par :**

**M. ROUAG RACHID**



**- Avril 2012 -**

**SOMMAIRE**

<b>INTRODUCTION</b>	3
<b>I. LES AMPHIBIENS</b>	5
I.1. INVENTAIRE TAXONOMIQUE	5
I.2. STATUT, ECOLOGIE ET DISTRIBUTION	7
I.3. CARACTERES BIOGEOGRAPHIQUES	19
I.4. ETAT ENDEMIQUE DES AMPHIBIENS	21
I.5. STATUT DE CONSERVATION	22
I.6. PRINCIPALES MENACES POUR LES AMPHIBIENS	24
<b>II. LES REPTILES</b>	26
II.1. INVENTAIRE TAXONOMIQUE	26
II.2. STATUT, ECOLOGIE ET DISTRIBUTION	31
II.3. CARACTERES BIOGEOGRAPHIQUES.	79
II.4. ETAT ENDEMIQUE DES REPTILES	79
II.5. STATUT DE CONSERVATION	81
II.6. REGIONS SENSIBLES POUR LA DIVERSITE HERPETOLOGIQUE	84
II.7. PRINCIPALES MENACES SUR LES REPTILES	87
<b>III. STRATEGIE DE CONSERVATION DES REPTILES ET AMPHIBIENS</b>	89
<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b>	92

## **INTRODUCTION**

L'Algérie, non seulement constitue un véritable carrefour entre l'Europe et l'Afrique mais, son climat définit aussi des milieux très diversifiés, possédant une faune riche et variée. Cette faune est la plus abondante à l'échelle de l'Afrique du Nord.

Actuellement, les écosystèmes (rivières, lacs, déserts, forêts, etc.) et par conséquent les espèces, n'ont jamais subi une aussi forte pression. Concernant, les Reptiles, l'impact de l'homme est considérable. Hormis la pratique encore très répandue de tuer tout ce qui ressemble de près ou de loin à un Serpent, de nombreux développements récents leur ont été néfastes. Ainsi, la pollution et le drainage des zones humides et leur conversion en milieu agricole ont eu un impact indéniable sur les effectifs de nombreux amphibiens et ont menacé des espèces entières. L'épandage de pesticides peut avoir un impact direct, par la destruction des ressources alimentaires et indirecte par la forte réduction du succès reproducteur suite au ruissellement de ces produits dans les plans d'eau. Les grands trafics routiers sont responsables de la mort de nombreux amphibiens migrant vers leurs sites de reproduction, ainsi que d'une multitude de reptiles, dont les tortues terrestres. Les surfaces des routes ont également un attrait fatal pour de nombreux serpents et lézards nocturnes qui viennent profiter la nuit de la chaleur accumulée par le bitume pendant la journée...

Cependant, les facteurs favorisant l'appauvrissement de l'herpétofaune algérienne sont bien plus graves et plus nombreux que les simples destructions manuelles. L'accroissement démographique galopant, la mise en culture des terres et l'assèchement des plans d'eau réduisent de plus en plus les habitats naturels et causent directement ou indirectement une raréfaction et précipite la destruction des espèces, les prélèvements abusifs des espèces pour le commerce demeurent également des facteurs majeurs de menaces. En effet, les collectes intempestives et répétées vis-à-vis de populations restreintes et déstabilisées ont accentué le problème et présentent un abus manifeste de destruction et peuvent mener droit à la disparition de certains espèces.

L'Algérie est le pays dont l'herpétofaune est la moins connue. Pourtant, les premières investigations ont commencé vers la fin du 19ième siècle, avec l'apparition des premières notes de Gervais (1835, 1836). En 1891, Boulenger publia son catalogue concernant les

Reptiles et les Amphibiens de ce qu'in appelait la «Barbarie». Un peu plus tard, paraissait l'excellent travail de Doumergue (1901) sur les Reptiles de l'Oranais, qui reste une référence en la matière pour beaucoup d'espèces, et dans lequel figurent plusieurs notes sur l'ensemble de l'Algérie. En dehors de cette période, les seuls travaux ont concerné essentiellement la faune saharienne (Gauthier, 1967b ; Grenot et Vernet, 1972).

Actuellement l'Algérie connaît une stagnation en matière de recherches herpétologiques. Ce retard est dû d'une part à l'importante superficie de notre pays qui décourage les chercheurs, tant algériens qu'étrangers à entreprendre des travaux sur l'herpétofaune, et d'autre part au faible intérêt que porte nos chercheurs à ce genre de travaux.

Dans un travail de prospection de l'herpétofaune algérienne, dans le cadre d'une stratégie nationale menée par le ministère de l'environnement et qui vise à surveiller et à évaluer la diversité biologique, nous nous sommes intéressés à l'inventaire des espèces de Reptiles et Amphibiens ainsi qu'à l'étude de leur répartition et à la révision de leurs statuts taxonomiques.

## I. LES AMPHIBIENS

### I.1. INVENTAIRE TAXONOMIQUE

La plupart des Amphibiens d'Algérie passe la grande partie de leur existence dans les hydro-systèmes qui connaissent de nos jours une importante destruction physique (drainage, comblement, aménagement des cours d'eaux, voies de communications, etc.) chimique (pollution, etc.) Ces modifications constituent une menace certaine pour ces espèces qui sont d'excellents indicateurs biologiques de la pollution de l'eau et de l'air (WWF, 1994).

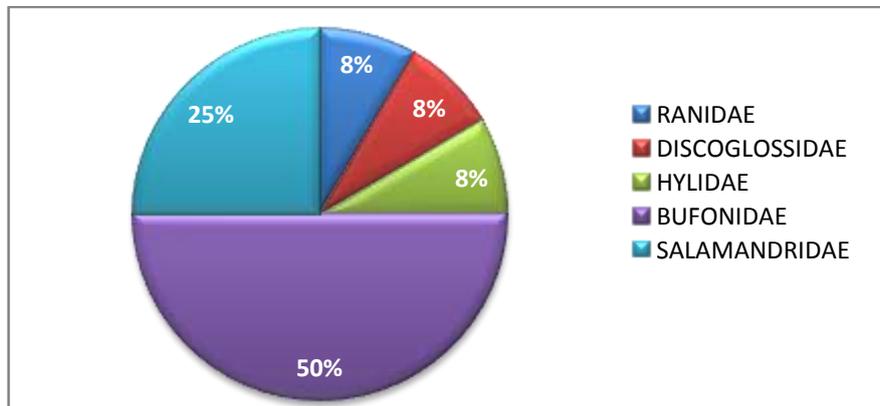
La classe des Amphibiens est représentée en Algérie par deux Ordres : Les Urodèles et les Anoures, qui couvrent l'ensemble du territoire, cependant la richesse spécifique est beaucoup plus importante dans la partie Nord du pays à cause des conditions climatiques, notamment l'humidité, plus favorable et aussi à la présence des zones humides (lacs, maris, sebkha, oued...). Dans les zones désertiques les amphibiens se concentrent près des points d'eau.

Cette classe d'Amphibiens est représentée par 12 espèces appartenant à deux ordres; Les **Urodèles** avec trois espèces et les **Anoures** avec 9 espèces.

#### *Structure taxonomique du peuplement d'Amphibiens d'Algérie*

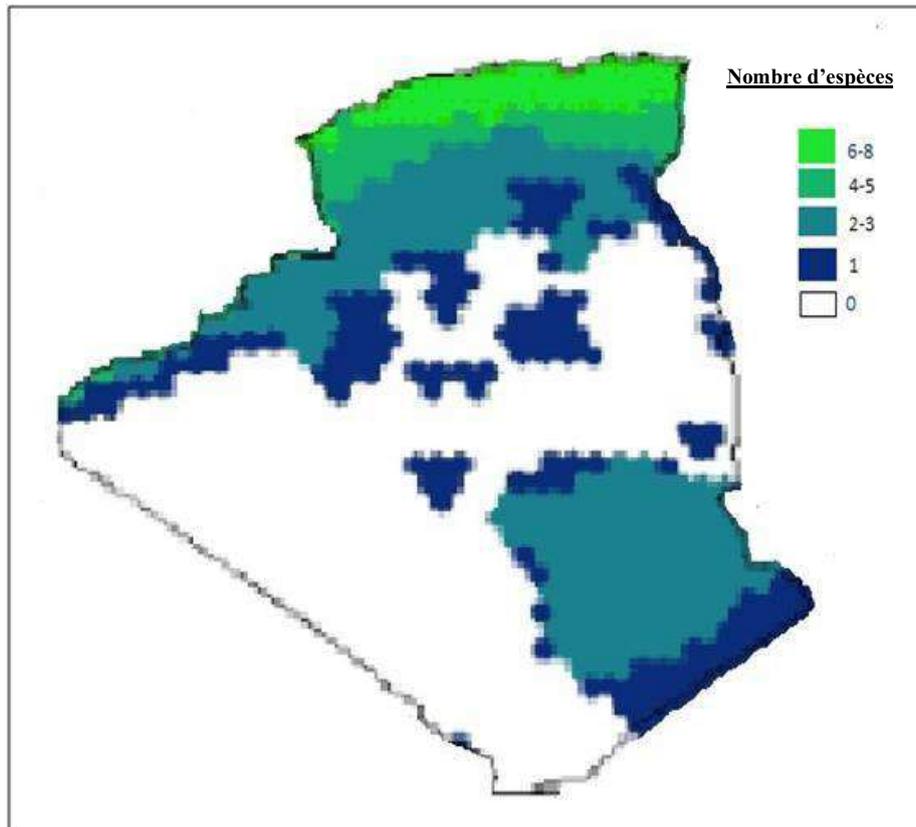
Ordre	Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
ANOURES	RANIDAE	1. <i>Pelophylax saharicus</i>	Grenouille verte
	DISCOGLOSSIDAE	2. <i>Discoglossus pictus</i>	Discoglosse peint
	HYLIDAE	3. <i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale
	BUFONIDAE	4. <i>Bufo mauritanicus</i>	Crapaud de Mauritanie
		5. <i>Bufo bufo spinosus</i>	Crapaud commun
		6. <i>Pseudepidalea brongersmai</i>	Crapaud de Brongersma
		7. <i>Amietophrynus xeros</i>	Bufo xeros
		8. <i>Hoplobatrachus occipitalis</i>	Grenouille de l'Adrar Atar
		9. <i>Bufo boulengeri</i>	Crapaud vert
URODELES	SALAMANDRIDAE	10. <i>Pleurodeles poireti</i>	Triton de Poiret
		11. <i>Pleurodeles nebulosus</i>	Triton d'Algérie
		12. <i>Salamandra algira</i>	Salamandre algire

Les Amphibiens d'Algérie sont composés à 50% par les Bufonidés, représentés essentiellement par 6 espèce de crapauds, vient ensuite les salamandridés avec 3 espèces. Les Ranidés, Discoglossidés et Hylidés, chacune est représentée par une seule espèce.



*Proportion des différentes familles des Amphibiens d'Algérie*

Avec 8 espèces le Nord algérien est la région géographique la plus diversifiée en amphibiens, ceci s'explique par les conditions climatiques humides appropriées à la présence de différents habitats favorables aux Amphibiens, notamment les grands massifs forestiers (Edough, Dhurdjura, Babors,...) qui abritent préférentiellement les Salamandridés.



Carte de la répartition de la richesse (Nombre d'espèces) en Amphibiens

## I.2. STATUT, ECOLOGIE ET DISTRIBUTION

Nous discuterons dans cette partie l'écologie, la distribution ainsi que le statut écologique de chaque espèce.

### *Pelophylax saharicus* (Boulenger, 1913)

Anglais : Sahara Frog

Français : Grenouille verte d'Afrique du Nord

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

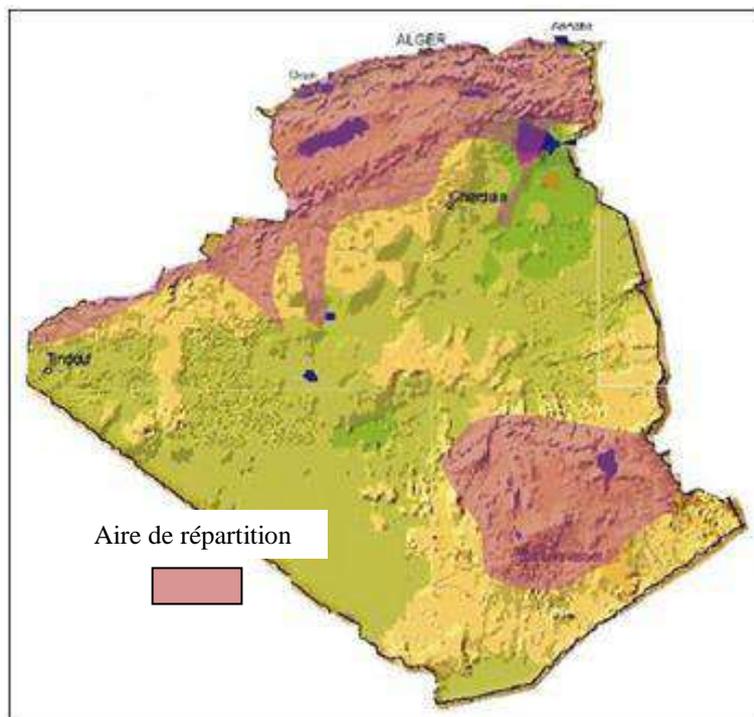
Affinité biogéographique : Nord africaine

Catégorie : stable



S'il est un groupe zoologique dont le statut taxonomique n'est pas clarifié, c'est bien le complexe des grenouilles vertes d'Afrique du nord (Bons & Geniez, sous presse). Busack

(1986a) rattache les grenouilles vertes de l'Afrique du nord à *Pelophylax saharicus*. Occupant l'Afrique du Nord du Maroc au Delta du Nil, *P. saharicus* est l'Amphibien le plus commun du Maghreb (Hermann *et al.*, 1996) et d'Algérie. On le rencontre depuis le littoral jusqu'aux limites des zones désertiques, dans les Zibans, Saoura et Laghouat. Son aire de répartition est fragmentée du faite de la fragmentation de son habitat. Dans la sud algérien cette espèce est présente dans la partie Sud-Est du pays, essentiellement dans les oasis et surtout dans le Hoggar et le tassili Ajjer. Cette grenouille reste en activité même pendant l'hiver où on l'observe entrain de se réchauffer autour des lacs et sur les berges des oueds, et on entend aussi ses cris à l'intérieur des forêts dans les zones forestières. Dans ce taxon, il existe une grande variation morphologique. De plus, entre l'hivernage et l'estivation, la couleur des individus change, chose qui pourrait faire croire qu'il existe plusieurs espèces de grenouilles vertes.



*Carte de répartition de Pelophylax saharicus*

***Discoglossus pictus* (Latast, 1878)**

Anglais : Painted Frog

Français : Discoglosse peint

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Citée dans Annexe II de la convention de Bern

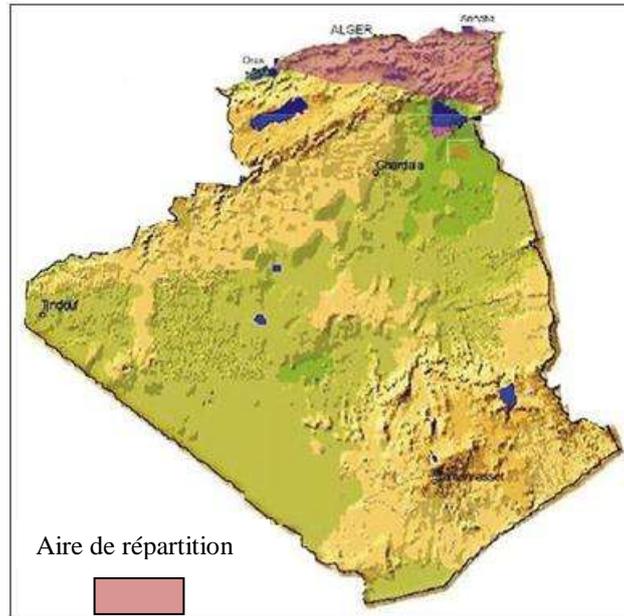
Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : stable



Circumméditerranéenne occidentale, le Discoglosse peint est une espèce relativement euryhaline, euryzonale (du niveau de la mer jusqu'à 2250 m. d'altitude au Maroc), se rencontrant presque partout où il y a de l'eau (Castanet et Guyetant, 1989). La sous espèce *D. p. algirus* Lataste, 1879 est propre à l'Algérie, la Tunisie et à l'Ile de la Galite.

En Algérie elle occupe tout l'Atlas tellien. Ses limites sud sont, les zones arides et steppiques, elle préfère néanmoins les zones montagneuses. Le discoglosse est présent dans une grande variété d'habitats méditerranéens, y compris ouvertes, sablonneuses des zones côtières, pâturages, bois et forêts, souvent dans la végétation dense à proximité des plans d'eau. Espèce peu abondante par rapport à la précédente. Durant l'hiver, on la découvre souvent en hibernation sous les pierres et les souches d'arbres cohabitant avec d'autres espèces d'Amphibiens. Elle préfère les zones peu profondes des étangs, ruisseaux et bords des rivières, et parfois, elle vit aussi dans des eaux saumâtres.



Carte de répartition de *Discoglossus pictus*

***Hyla meridionalis* (Boettger, 1874)**

Anglais : Mediterranean Tree Frog, Stripeless Tree Frog

Français : Rainette méridionale

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Citée dans Annexe II de la convention de Bern

Affinité biogéographique : ouest- méditerranéenne

Catégorie : stable

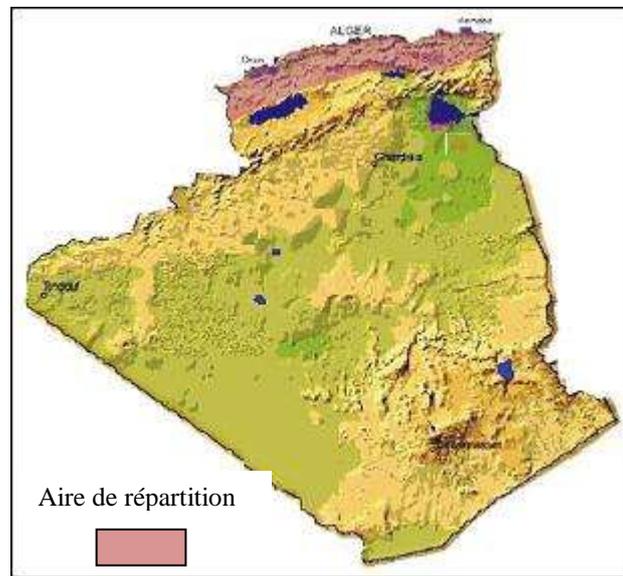


Cette grenouille se trouve dans les îles Canaries, en péninsule ibérique, en Afrique du Nord, dans les îles Baléares, au Nord de l'Italie et dans le sud de la France (Pasteur et Bons, 1959).

En Algérie elle occupe toute la partie Nord de la frontière marocaine à celle de la Tunisie, sa limite sud est l'Atlas Tellien. Sa distribution reste mal connue.

Surtout nocturne, la rainette méridionale vit dans des zones à végétation abondante, avec une préférence pour les buissons, roselières et arbres. Elle est le seul Amphibien vraiment grimpeur, elle s'élève souvent très haut au-dessus du sol. Durant la reproduction, cette espèce

occupe les endroits dégagés de végétation à l'intérieur des zones humides. Elle affectionne aussi les habitations humaines. On l'observe souvent accrochée aux parois des citernes et des réservoirs d'eau. Elle peut se produire à des densités élevées dans une végétation adaptée. L'élevage et le développement larvaire se déroulent dans des étangs, des fossés d'irrigation, mares temporaires, prairies inondées et les lagunes.



*Carte de répartition d'Hyla meridionalis*

***Bufo mauritanicus* (Schlegel, 1841)**

Anglais : Mauritanian Toad, Berber Toad

Français : Crapaud de Maurétanie

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : stable

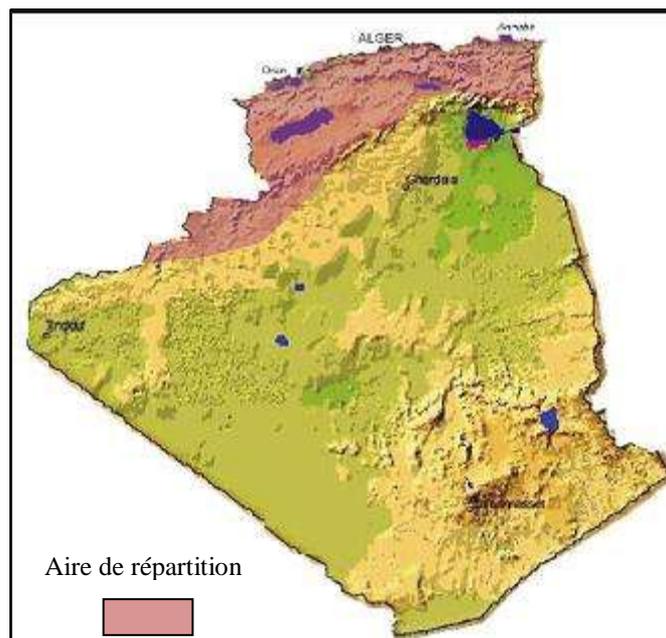


Le crapaud de Mauritanie est une espèce Nord africaine, endémique au Maghreb. De comportement nocturne, on l'observe facilement près des agglomérations pendant les premières pluies d'hiver. Il occupe tout le nord du pays et aussi le nord du Sahara.

Le Crapaud de Mauritanie, espèce aussi anthropophile, est d'une grande taille (jusqu'à 13 cm de longueur museau-urostyle).

L'espèce se trouve dans une grande variété d'habitats, notamment les zones rocheuses et caillouteuses, prairies, bosquets de chênes-lièges, le maquis méditerranéen, et des terres agricoles et, parfois, dans les zones urbaines.

On l'observe près des plans d'eau en période de reproduction, où il occupe les touffes de jonc pour lancer ces cris d'appel. Contrairement aux autres Amphibiens, le Crapaud de Mauritanie ne s'accouple pas dans l'eau, mais dans des endroits humides qui entourent les plans d'eau.



*Carte de répartition de Bufo mauritanicus*

***Bufo bufo spinosus* (Linné, 1758)**

Anglais : Common Toad

Français : Crapaud Commun

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Citée dans Annexe III de la convention de Bern

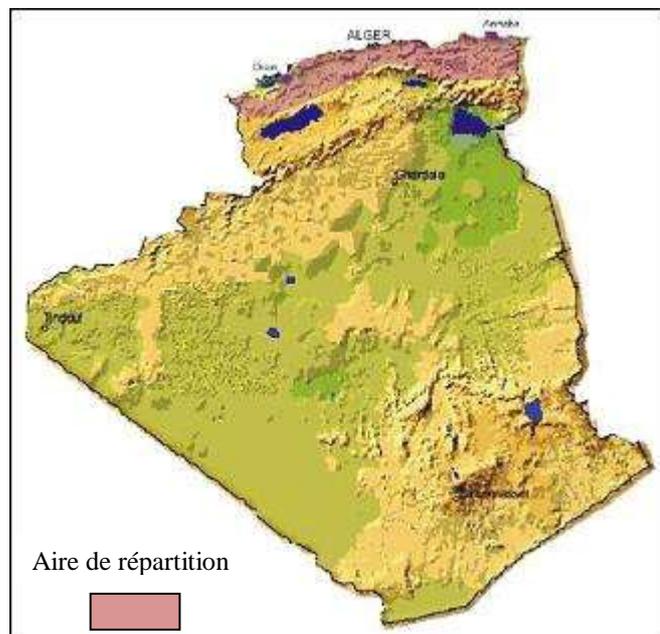
Affinité biogéographique : Méditerranéenne

Catégorie : stable



La sous-espèce *spinosus*, répartie sur le pourtour européen de la Méditerranée, présente des variations de taille et de pigmentation importantes qui nous permettent de supposer que cette sous-espèce est en réalité composée de plusieurs races géographiques.

Ce crapaud est moins abondant que son congénère. On le trouve dans une vaste variété d'habitats, souvent relativement secs. Surtout nocturne, il passe le jour habituellement dans sa cachette et il sort vers le crépuscule. Il se déplace en marchant, mais il saute s'il est effrayé. Dans les régions internes du pays notamment les hauts plateaux, il fréquente préférentiellement les régions montagneuses.



Carte de répartition de *Bufo bufo spinosus*

***Amietophrynus xeros (Tandy, Tandy, Keith and Duff-MacKay, 1976)***

Anglais : Subdesert Toad

Français : Bufo xeros

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : éthiopienne

Catégorie : stable



L'aire de cette espèce s'étend du sud du Sahara occidental, la Mauritanie et le Sénégal sahélien, à l'est de l'Éthiopie et la Somalie, et au sud du Cameroun et la Tanzanie, avec une population isolée dans les montagnes du Tassili du sud de l'Algérie et le sud-ouest de la Libye.

C'est une espèce de milieux très arides, notamment les savanes et les déserts. On le trouve souvent dans les lits de rivières asséchées, et autour des oasis. Il se reproduit dans les mares temporaires, des oasis, et des étangs près des rivières. Il est parfois trouvé à proximité de l'eau permanente, et dans d'autres endroits il semble dépendre sur les inondations temporaires à des fins de reproduction.

En Algérie cette espèce est présente dans le Hoggar.

***Hoplobatrachus occipitalis (Günther, 1858)***

Anglais : Crowned Bullfrog

Français : Grenouille de l'Adrar Atar



Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

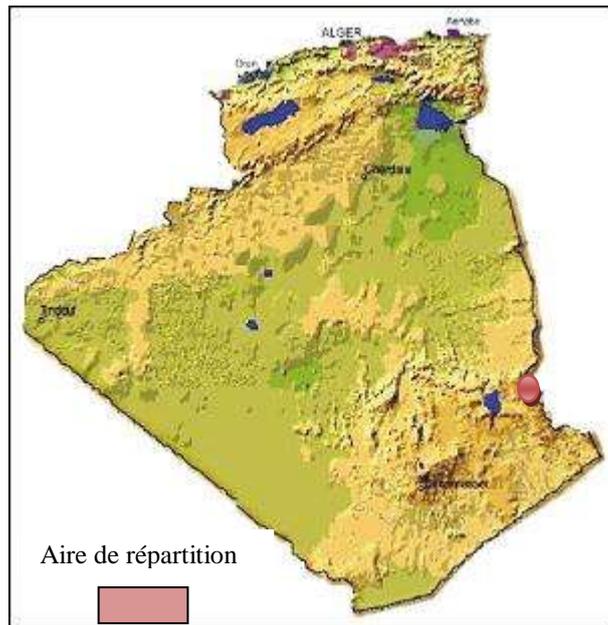
Affinité biogéographique : africaine

Catégorie : régression

C'est une grenouille de grande taille pesant entre 98 et 218g pour environ 8 à 11 cm de longueur. La couleur de base du corps et des membres est un vert jaunâtre, vert olive ou brun terne. La partie ventrale est soit blanchâtre soit tachetée de gris sur fond blanc. On retrouve une ligne jaune transversale en arrière des yeux. La peau est très rugueuse, on retrouve de nombreuses verrues dorsales de couleur verdâtre à noirâtre. Sa tête est à museau arrondi, avec des pupilles en forme de losange.

Cette espèce est très répandue dans l'ouest de l'Afrique. Elle est présente dans les pays suivants : Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Libye, Mali, Maroc, Mozambique, Niger, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Ouganda, Zambie.

En Algérie cette espèce est présente en une petite population isolée dans le Hoggar à la frontière algéro-libyenne.



*Carte de répartition de Hoplobatrachus occipitalis*

***Pseudepidalea brongersmai* (Hoogmoed, 1972)**

Anglais : Brongersma's Toad

Français : Crapaud de Brongersma

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : saharienne

Catégorie : régression



C'est un petit crapaud qui a été décrit en 1972 par Hoogmoed. Il se caractérise par un corps allongé couvert de tubercules épineux à l'exception de la tête. La face dorsale est colorée en gris-brun avec des taches vertes marquées de noir.

Cette espèce endémique au Maroc est présente dans le nord ouest du Sahara son aire de distribution s'étend sur toute la façade aride du sud du Maroc (Bons et Geniez 1994). Cet aire peu s'étendre jusqu'au Sahara occidentale vers le Sud (Leberre 1989).

Cette espèce est probablement présente le long de la frontière algéro-marocaine de Tindouf Béchar.

Cette espèce est probablement en baisse significative en raison de la dégradation des habitats rendant ainsi les populations vulnérables.

***Bufo boulengeri* (Lataste, 1879)**

Anglais : Common Toad

Français : Crapaud vert d'Afrique du nord

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique: Nord africaine

Catégorie : stable



Crapaud ne dépassant pas 100 mm (LT), sans crête crânienne (groupe viridis). La peau est mate, verruqueuse à la face supérieure, granuleuse en-dessous. La face supérieure (dos et membre) est parsemée de taches nombreuses, irrégulières, souvent coalescentes, peu ou pas bordées de noir. Le fond varie du crème (juvénile) au gris verdâtre (adulte), les taches sont brun-rouge (juvénile) ou vert-olive (adulte).

Le crapaud vert d'Afrique *Bufo boulengeri* Lataste, 1879 est répartie en Afrique du Nord, de l'ouest du Maroc à l'est de l'Egypte (Stock et al., 2006, 2008). Auparavant, il a été considéré comme un membre du crapaud Paléarctique vert (*Bufo viridis* complexe). Stock et al. (2006, 2008) en utilisant des approches morphologiques et moléculaires, réaffecte le crapaud vert africain et lui donne le statut d'espèce indépendante.

C'est une espèce solitaire, dont la majeure partie de la vie adulte est terrestre. Seule la reproduction et la vie larvaire se déroulent dans l'eau. Cette espèce préfère des eaux légèrement salées.

En Algérie cette espèce s'observe depuis l'Atlas Saharien, le Mzab, jusqu'au Hoggar. Ce crapaud habite les forêts, les prairies et les steppes. Il est résistant à la sécheresse et des conditions salines; il préfère la terre ouverte près des cours, mais dans les zones arides, il vit à proximité de fossés d'irrigation, des ressorts, des oasis, et d'autres zones humides

***Pleurodeles nebulosus* (Guichenot, 1850)**

Anglais : Algerian Ribbed Newt

Français : Triton D'Algérie

Statut de conservation UICN : V (vulnérable)

Citée dans Annexe III de la convention de Bern

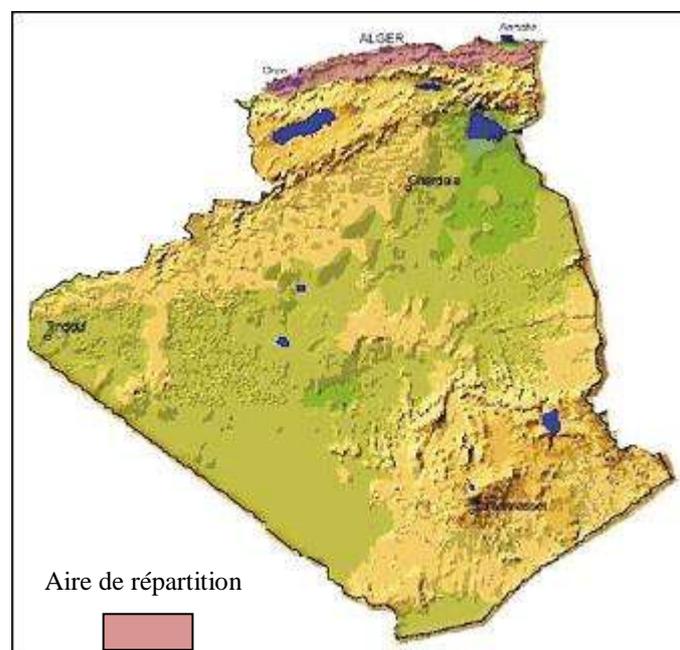
Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie: régression/endémique



Espèce endémique au Nord de l'Algérie et le Nord de la Tunisie. Il affectionne tout le Nord de l'Algérie vers l'ouest jusqu'à Oran, à l'exception de la péninsule d'Edough. Au Maroc et en Europe cette espèce est remplacée par sa jumelle *Pleurodeles waltli* (Michanhelles, 1830).

De mœurs très discrètes, le triton de Poiret vit essentiellement dans des endroits frais et humides. Ainsi, on le trouve souvent caché sous des rochers à proximité des berges des lacs et des rives d'oueds et des mares temporaires et aussi à l'intérieur des forêts humides telle que la forêt d'El Ghorra et d'El Fedden dans le Parc National d'El Kala.



*Carte de répartition de Pleurodeles nebulosus*



***Pleurodeles poireti* (Gervais, 1835)**

Anglais : Edough Ribbed Newt, Poiret's Newt

Français : Triton De Poiret

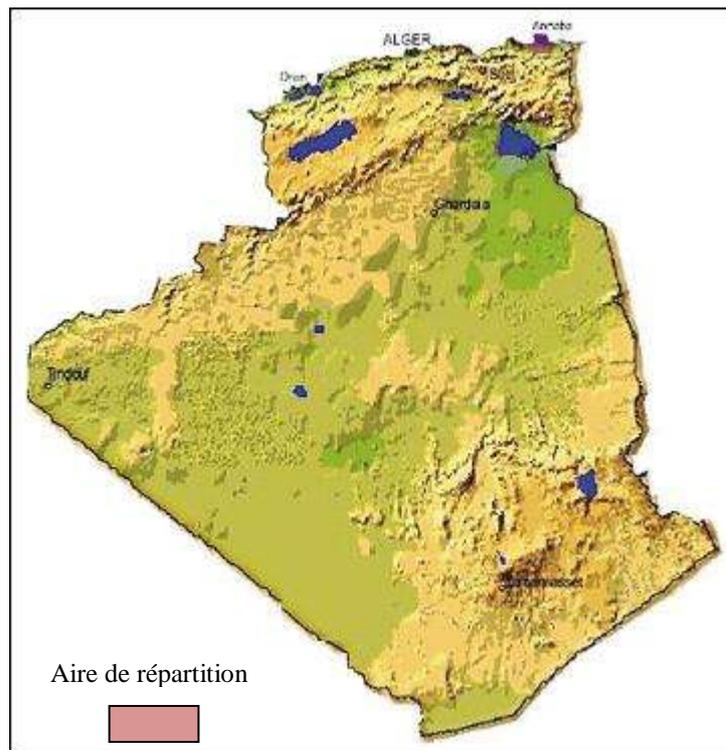
Statut de conservation UICN : EN (en danger)

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : régression /endémique



Cette espèce est endémique d'Algérie. Elle se rencontre dans le massif de l'Edough. Son habitat est constitué des fleuves, des rivières intermittentes, les marécages, les marais d'eau douce, des citernes et des étangs. Elle est menacée par la perte le morcellement des habitats, les incendies des forêts, le défrichement et surtout l'urbanisation galopante du massif forestier de l'Edough.



*Carte de répartition de Pleurodeles poireti*

***Salamandra algira* (Bedriaga, 1883)**

Anglais : North African Fire Salamander

Français : Salamandre Algire

Statut de conservation UICN : V (Vulnérable)

Citée dans Annexe III de la convention de Bern

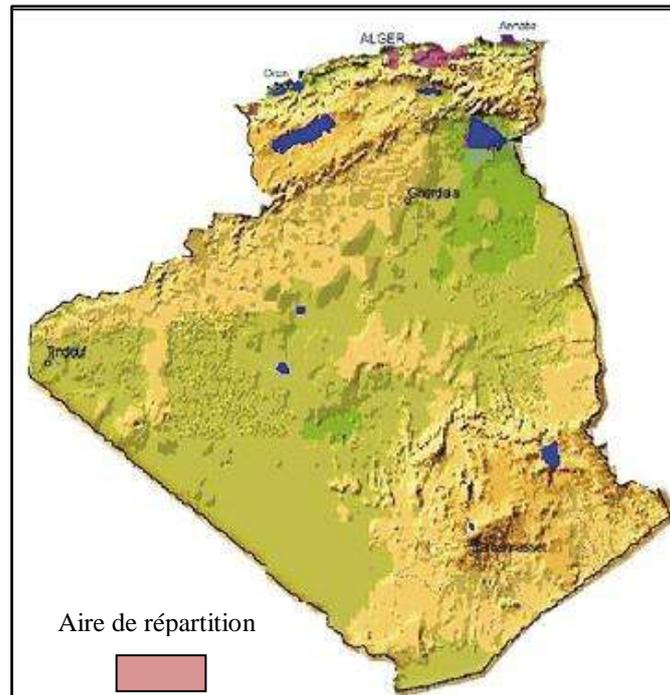
Affinité biogéographique : Nord africaine

Catégorie : régression



De récentes études morphologiques, écologiques et génétiques sur *Salamandra algira* indiquent qu'il ya au moins trois phénotypes différenciés et à la distribution des génotypes parapatriques. *Salamandra algira* doit être considéré comme un complexe de plus d'une espèce. Une révision taxonomique du complexe est nécessaire (Bogaerts et Donaire-Barroso 2003).

Cette espèce est limitée au nord-ouest de l'Afrique, avec une distribution fragmentée dans certaines parties du nord du Maroc (Rif et Moyen Atlas), Ceuta (Espagne), et du nord de l'Algérie (localisée dans les chaînes de montagnes côtières). Des individus de cette espèce ont été capturés dans le massif forestier de l'Edough. Cette espèce est aussi signalée dans le Djurdjura, elle est présente dans la collection de reptiles au muséum. En effet, elle est confinée dans les zones montagneuses côtières entre 800 m et 1500 m d'altitude. Elle est aussi signalée dans le Parc National de Tlemcen (Wade E., comm. Pers.) et le Parc National de Chréa.



*Carte de répartition de Salamandra algira*

### **I.3. CARACTERES BIOGEOGRAPHIQUES**

La faune d'une région climatique dépend de nombreux facteurs et notamment de l'histoire paléontologique. Dans l'ensemble, la faune des Reptiles méditerranéens est d'origine asiatique et s'est mise en place à l'extrême fin de l'Eocène et pendant le Miocène moyen, soit entre -35 et -15 millions d'années environ. A partir de la fin du Pliocène, l'habituelle évolution sur place s'est trouvée accélérée et perturbée par les fluctuations climatiques qui ont culminé lors des grandes glaciations quaternaires, d'où l'augmentation des phénomènes de spéciation allopatrique et par conséquent, la différenciation de certains taxons dans des zones refuges, par exemple les plaines côtières des grandes péninsules méditerranéennes lors des épisodes froids, ou bien en montagne lors des épisodes chaudes (Saint Girons, 1992).

Le contact entre l'Afrique et l'Eurasie date du début du miocène, mais les relations entre l'Afrique septentrionale et l'Europe, très complexes, n'ont jamais été continues, sinon par l'intermédiaire du Proche-Orient. En dehors des Caméléons et probablement des Amphisbénien, la faune des Reptiles méditerranéens d'Afrique du Nord est essentiellement d'origine asiatique, bien que certaines espèces aient pu passer par l'Europe et, inversement,

d'ailleurs. Les données paléontologiques sont beaucoup trop rares pour qu'il soit possible de retracer l'histoire des migrations (Saint Girons, 1982).

Actuellement, à la suite de l'évolution sur place et des migrations secondaires Nord-sud ou inversement, on distingue en Algérie d'une manière globale d'après leur extension 5 groupes d'espèces :

- Nord africaine
- Ethiopienne
- Méditerranéenne
- ouest- méditerranéenne
- Saharienne

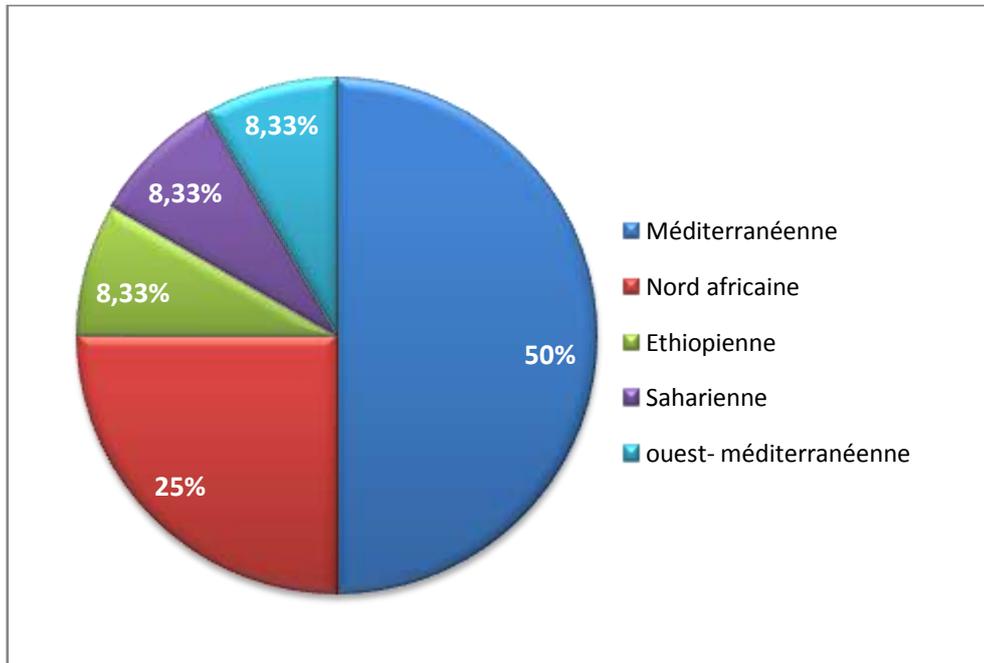
***Proportions relatives des différents groupes d'affinité biogéographique***

Méditerranéenne	Eurosiberian	Ethiopienne
9 (75%)	1 (8%)	2 (17%)

<b>Espèce</b>	<b><i>affinité biogéographique</i></b>	<b>Région</b>
<i>Pelophylax saharicus</i>	Méditerranéenne	Tell
<i>Discoglossus pictus</i>	Méditerranéenne	Tell
<i>Hyla meridionalis</i>	Méditerranéenne	Tell
<i>Amietophrynus mauritanicus</i>	Méditerranéenne	Tell –hauts plateaux
<i>Barbarophryne brongersmai</i>	Méditerranéenne (aride)	Atlas saharien
<i>Bufo boulengeri</i>	Méditerranéenne (aride)	Tout sauf nord_ouest
<i>Pleurodeles poireti</i>	Méditerranéenne	Tell oriental (Edough)
<i>Pleurodeles nebulosus</i>	Méditerranéenne	Tell
<i>Salamandra algira</i>	Méditerranéenne	Tell
<i>Bufo spinosus</i>	Eurosiberienne	Tell
<i>Amietophrynus xeros</i>	Ethiopienne	Tassili'n'Ajjer and Ahggar
<i>Hoplobatrachus occipitalis</i>	Ethiopienne	Tassili'n'Ajjer

Selon Saint Girons (1982), les faunes de Reptiles de la région méditerranéenne se différencient en deux secteurs : un secteur occidental comprenant l'extrême sud de la France,

l'Ibérie et la Berbérie, et un secteur oriental comprenant le sud des Balkans, l'Asie mineure et le Proche-Orient jusqu'à l'Iran. La figure représente les proportions relatives de chaque groupe dans notre région d'étude. On remarque effectivement que la moitié de l'herpétofaune possède une répartition méditerranéenne, et 25% des espèces sont Nord africaines.



*Proportion de différentes origines biogéographiques*

#### I.4. ETAT ENDEMIQUE DES AMPHIBIENS

La diversité des amphibiens en Algérie est bien moins importante que la diversité des reptiles ; cette situation montre bien à quel point les habitats arides et semi-arides prédominent dans une bonne partie de la région.

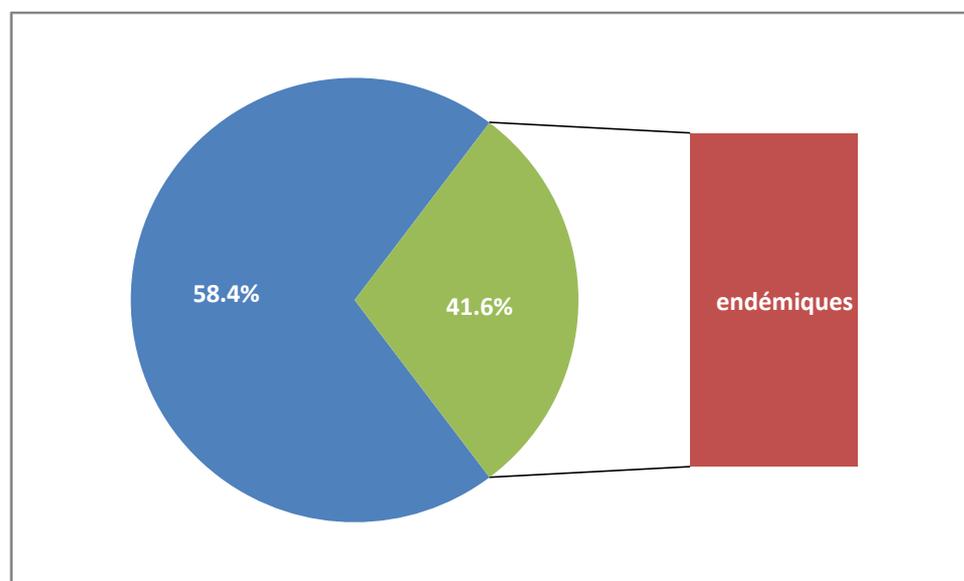
##### *Diversité et état endémique des d'amphibiens de la Méditerranée*

##### *Liste des espèces endémiques*

Nombre d'espèces	Nombre d'espèces endémiques
106	68 (64%)

Endémique à l'Algérie	Endémique à l'Algérie-Maroc	Endémique à l'Algérie-Tunisie
<i>Pleurodeles poireti</i>	<i>Barbarophryne brongersmai</i>	<i>Discoglossus pictus</i>
	<i>Salamandra algira</i>	<i>Pleurodeles nebulosus</i>
1 (8,33%)	2 (16.66 %)	2 (16.66 %)

Toutefois, la proportion d'amphibiens endémiques est très élevée, à savoir de 41.6%, se qui lui confère une grande importance sur le plan de la valeur patrimoniale et aussi de la conservation. A titre d'exemple, les salamandridés, avec 3 espèces endémiques représentent 25 des espèces endémiques dont deux genres endémiques (*Pleurodeles*).



*Importance de l'endémisme dans les Amphibiens de l'Algérie*

## I.5. STATUT DE CONSERVATION

### La liste rouge de l'union internationale de la conservation de la nature (UICN) :

Ce statut représente en outre un outil important lorsqu'il s'agit de fixer des priorités en matière de conservation d'espèces. Toutes les espèces d'Amphibiens d'Algérie figurent dans la liste rouge de l'UICN. Tout en sachant que très peu de travaux traitent la répartition des Amphibiens en Algérie Cette évaluation reste approximative et nécessite une actualisation des données.

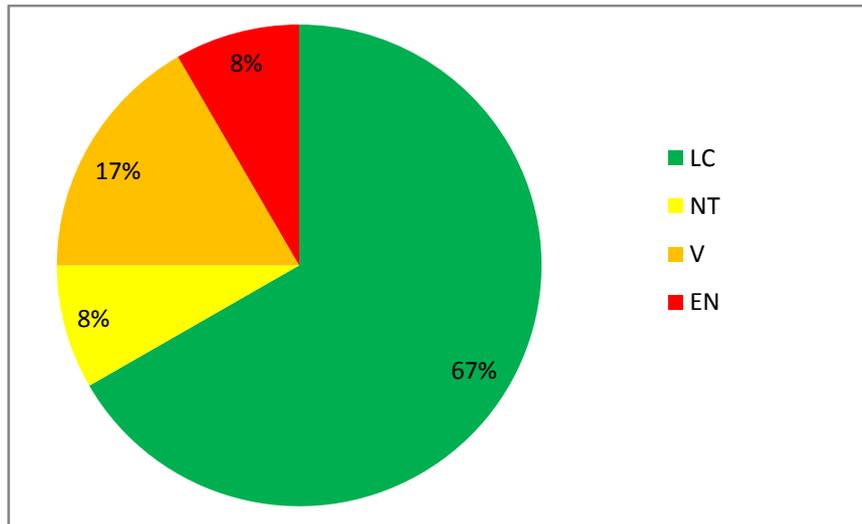
#### Liste des espèces figurant dans la liste rouge de l'UICN

Nom scientifique	Statut de conservation UICN
1. <i>Pelophylax saharicus</i>	LC
2. <i>Discoglossus pictus</i>	LC
3. <i>Hyla meridionalis</i>	LC

4. <i>Amietophrynus mauritanicus</i>	LC
5. <i>Bufo spinosus</i>	LC
6. <i>Barbarophryne brongersmai</i>	NT
7. <i>Amietophrynus xeros</i>	LC
8. <i>Hoplobatrachus occipitalis</i>	LC
9. <i>Bufoetes boulengeri</i>	LC
10. <i>Pleurodeles nebulosus</i>	V
11. <i>Pleurodeles poireti</i>	EN
12. <i>Salamandra algira</i>	V

LC : préoccupation mineure – NT : quasi menacée – V : vulnérable – EN : en danger

- 100% des espèces sont inscrites dans la liste rouge de l'UICN
- 66.66% des espèces sont considérées comme à préoccupation mineure
- Deux sont vulnérables à savoir *Salamandra algira* et *Pleurodeles nebulosus*
- Une espèce en danger à savoir *Pleurodeles poireti*
- Une autre espèce est quasi menacée et qui est le crapaud de Brongersmai



LC : préoccupation mineure – NT : quasi menacée – V : vulnérable – EN : en danger

### Convention de Berne :

42% des espèces sont inscrite dans la convention de Berne relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

Liste des espèces inscrite dans la convention de Berne

Nom scientifique	Convention
<i>Discoglossus pictus</i>	Bern: Annexe II
<i>Hyla meridionalis</i>	Bern: Annexe II
<i>Bufo bufo spinosus</i>	Bern : Annexe III
<i>Pleurodeles nebulosus</i>	Bern: Annexe III
<i>Salamandra algira</i>	Bern: Annexe III

### LA RARETE

En Algérie, 4 espèces sont considérées comme rares à savoir : *Salamandra algira*, *Pleurodeles poireti*, qui fréquentent les milieux les massifs forestier du Nord, dans des

bioclimats humides à subhumides ; et *Hoplobatrachus occipitalis* et *Pseudepidalea brongersmai* qui sont localisées dans le Sud algérien au niveau du Hoggar.

## I.6. PRINCIPALES MENACES POUR LES AMPHIBIENS

- **La pression démographique** : La croissance démographique constitue l'une des principales pressions sur les ressources naturelles, et une cause importante de la dégradation des écosystèmes.
- **L'urbanisation** l'extension urbaine et la construction des routes se fait au détriment des amphibiens qui sont souvent victimes de la circulation surtout au printemps lors de la recherche de sites de reproduction, des massacres sont à relever systématiquement sur nos routes. Ces voies de communications créent par endroits de véritables barrières aux déplacements des amphibiens.
- **Le drainage et les pressions sur les zones humides** : La plupart des Amphibiens d'Algérie passent la grande partie de leur existence dans les hydrosystèmes qui connaissent de nos jours une destruction importante physique (drainage, comblement, aménagement des cours d'eaux, voies de communications, etc.) chimique (pollution, etc.) Ces modifications constituent une menace certaine pour ces espèces qui sont d'excellents indicateurs biologiques de la pollution de l'eau et de l'air
- **La pollution** : Les rejets polluants des eaux usées des villes, centres urbains et unités industrielles, au niveau des cours d'eau/zones humides, accélère la disparition des espèces les plus vulnérables (*Salamandra algira*, *Pleurodeles poireti* et *Pleurodeles nebulosus*).
- **Les maladies** : constituent aussi des menaces importantes pour certaines espèces. La maladie Chytridiomycose court le risque de constituer à l'avenir une menace plus sérieuse pour les amphibiens de la région méditerranéenne. Cette maladie, mise en cause lors du déclin catastrophique des amphibiens dans de nombreux endroits du monde (Daszak *et al.* 2003), a d'abord été enregistrée dans la région méditerranéenne en Espagne en 1997, puis elle a été mise en cause lors du déclin des alytes accoucheurs communs *Alytes obstetricans* (Bosch *et al.* 2001) et de la salamandre tachetée *Salamandra salamandra*. Si cette maladie fongique commence à devenir infectieuse pour les amphibiens de la Méditerranée, comme cela s'est produit chez d'autres espèces dans d'autres endroits du monde, elle pourrait alors rapidement constituer une menace bien plus sérieuse.

- **L'introduction de nouvelles espèces :** l'introduction et le transfert des espèces constituent un problème majeur pour la sauvegarde des amphibiens, surtout avec l'apparition de nouvelles maladies transmissibles entre les espèces et qui ont causé la disparition de bon nombre d'entre eux dans plusieurs régions du monde. Les espèces introduites sont généralement plus coriaces que les espèces autochtones, elles commencent par occuper leur place dans la niche écologique que se soit pour l'occupation des habitats ou pour l'alimentation et finissent par les faire disparaître. L'exemple de la grenouille Taureau d'Amérique du nord introduite en Europe illustre bien ce problème. Actuellement, on ne connaît pas d'espèces d'amphibiens introduites sur notre territoire.
- **Changement climatique :** L'histoire de vie des amphibiens est extrêmement sensible à la variation de la température et des précipitations, et il y a de bonnes preuves que le changement climatique récent a déjà donné lieu à un changement des périodes de reproduction plus tôt dans l'année pour certaines espèces. Toutefois, les mécanismes qui sous-tendent les déclins de certaines espèces ne sont pas compris. Les analyses des données existantes ont généralement échoué à trouver un lien entre le climat et le déclin des amphibiens. Le changement climatique peut être une cause relativement mineure dans le déclin des amphibiens actuels, mais il peut être le plus grand défi pour l'avenir dans la persistance de nombreuses espèces. Les amphibiens sont très liés à la présence de l'eau. Les bouleversements climatiques globaux, mais surtout locaux (sécheresse, désertification, raréfaction des plans d'eau, etc.) entraînent une accélération de la disparition de certaines espèces, notamment celles adaptées à vivre dans des étages climatiques humides comme la Salamandre et les deux espèces de tritons (*P. poireti* et *P. nebulosus*). Il est probable, cependant, que le changement climatique futur provoque de nouvelles baisses de certaines espèces d'amphibiens. L'humidité du sol en baisse pourrait réduire les espèces proies et aussi leurs habitats. La diminution de l'évaporation estivale, la chute des neiges pourraient avoir des effets dramatiques sur l'existence des zones humides temporaires, qui sont des habitats importants pour de nombreuses espèces d'amphibiens.

## II. LES REPTILES

### II.1. INVENTAIRE TAXONOMIQUE

Comme pour tous les pays chauds et arides, les Reptiles constituent en Algérie une composante majeure de la faune des vertébrés. Cette classe compte 80 espèces appartenant aux Sauriens (Lézards), Ophidiens (Serpents), Chéloniens (Tortues) et Amphisbaeniens (Amphisbènes).

#### *Structure taxonomique du peuplement de Reptiles d'Algérie*

ORDRE	FAMILLE	NOM SCIENTIFIQUE	NOM VERNACULAIRE
CHELONIA	EMYDIDAE	1. <i>Mauremys leprosa</i> 2. <i>Emys orbicularis</i>	Emyde lépreuse Cistude d'Europe
	TESTUDINIDAE	3. <i>Testudo graeca graeca</i>	Tortue mauresque
	CHELONIIDAE	4. <i>Caretta caretta caretta</i>	Caouanne
SAURIA	GEKKONIDAE	5. <i>Tarentola mauritanica mauritanica</i>	Tarente de Mauritanie
		6. <i>Tarentola deserti</i>	Tarente du désert
7. <i>Tarentola annularis</i>		Tarente annelée	
8. <i>Tarentola ephippiata</i>		Tarente du Sahara	
9. <i>Hemidactylus turcicus turcicus</i>		Gecko verruqueux	
10. <i>Tarentola neglecta</i>		Tarente dédaigné	
11. <i>Stenodactylus sthenodactylus</i>		Sténodactyle tacheté	
12. <i>Stenodactylus petriei</i>		Gecko pétrie	
13. <i>Tropicolotes tripolitanus algericus</i>		Tropicolote d'Algérie	
14. <i>Saurodactylus mauritanicus</i>		Saurodactyle de Mauritanie	
15. <i>Ptyodactylus hasselquisti</i>		Gecko d'Hasselquist	
16. <i>Ptyodactylus oudrii</i>		Gecko d'Oudri	
SCINCIDAE		17. <i>Chalcides minutus</i>	Petit Seps Tridactyle
		18. <i>Chalcides ocellatus teligugu</i>	Seps ocellé
		19. <i>Chalcides ocellatus ocellatus</i>	Seps ocellé
		20. <i>Chalcides ocellatus tassiliensis</i>	Seps ocellé

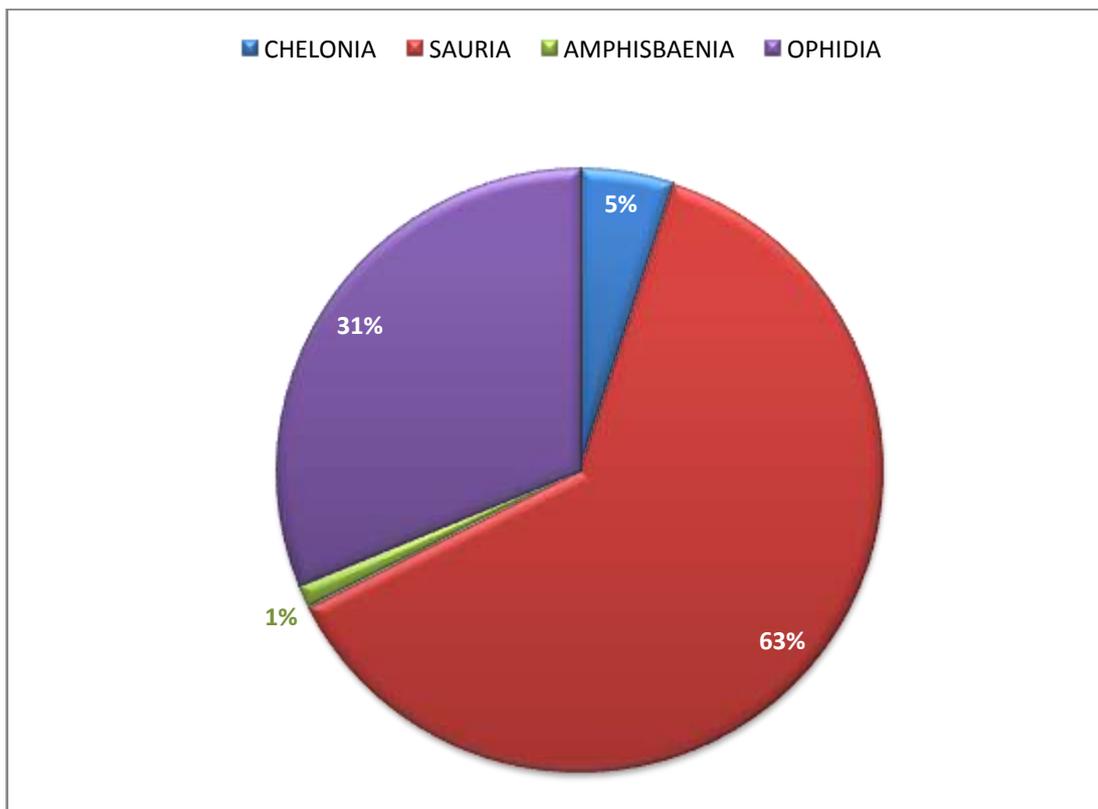
		<p>21. <i>Chalcides parallelus</i>                  22. <i>Chalcides mauritanicus</i>                  23. <i>Chalcides chalcides vittatus</i>                  24. <i>Chalcides mertensi</i>                  25. <i>Chalcides ragazzii</i>                  26. <i>Sphenops boulengeri</i>                  27. <i>Sphenops delislii</i>                  28. <i>Trachylepis vittata</i>                  29. <i>Scincus scincus</i>                  30. <i>Eumeces algeriensis</i>                  31. <i>Eumeces schneiderii</i>                  32. <i>Scincopus fasciatus</i></p>	<p>Seps De Doumergue                  Seps de Mauritanie                  Seps cylindrique                  Seps Tridactyle De L'Algérie                  Seps ocellé                  Scinque de Berbèrie                  seps de l'Isle                  Scinque rayé                  Poisson de sable                  Eumec d'Algérie                  scinque de Schneider                  Scinque fascié</p>
	<b>LACERTIDAE</b>	<p>33. <i>Acanthodactylus erythrurus belli</i>                  34. <i>Acanthodactylus boskianus</i>                  35. <i>Acanthodactylus maculatus</i>                  36. <i>Acanthodactylus scutellatus</i>                  37. <i>Acanthodactylus dumerili</i>                  38. <i>Acanthodactylus longipes</i>                  39. <i>Acanthodactylus bedriagai</i>                  40. <i>Acanthodactylus savigny</i>                  41. <i>Psammodromus algirus algirus</i>                  42. <i>Psammodromus blanci</i>                  43. <i>Ophisops occidentalis</i>                  44. <i>Mesalina olivieri</i>                  45. <i>Mesalina guttulata</i>                  46. <i>Timon pater</i>                  47. <i>Podarcis vaucheri</i>                  48. <i>Scelarcis perspicillata</i>,</p>	<p>Acanthodactyle vulgaire                  Acanthodactyle rugueux                  Léopard léopard                  Acanthodactyle doré                  Acanthodactyle pommelé                  Acanthodactyle à longs pieds                  Acanthodactyle vulgaire                  Acanthodactyle vulgaire                  Psammodrome algire                  Psammodrome de Blanc                  Ophisops élégant                  Eremias d'Olivier                  Eremias à gouttelettes                  Lèzard ocellé                  Léopard hispanique                  Léopard du Maroc</p>
	<b>CHAMAELEONTIDAE</b>	<p>49. <i>Chamaeleo chamaeleon</i></p>	<p>Caméléon</p>
	<b>VARANIDAE</b>	<p>50. <i>Varanus griseus</i></p>	<p>Varan du désert</p>
	<b>ANGUIDAE</b>	<p>51. <i>Ophisaurus koellikeri</i></p>	<p>Ophisaur De Koelliker</p>
	<b>AGAMIDAE</b>	<p>52. <i>Uromastix acanthinurus</i>                  53. <i>Trapellus tournevillei</i>                  54. <i>Trapelus mutabilis</i>                  55. <i>Agama bibronii</i></p>	<p>Fouette queue                  Agame de Tourneville                  Agame variable                  Agame de Biberon</p>
<b>AMPHISBAENIA</b>	<b>TROGONOPHIDAE</b>	<p>56. <i>Trogonophis wiegmanni</i></p>	<p>Amphibène</p>

<b>OPHIDIA</b>	<b>COLUBRIDAE</b>	57. <i>Macroprotodon cucullatus mauritanicus</i> 58. <i>Hemorrhoids hippocrepis</i> 59. <i>Coluber algirus</i> 60. <i>Malpolon monspessulanus</i> 61. <i>Scutophis (Malpolon) moilensis</i> 62. <i>Natrix maura</i> 63. <i>Natrix natrix astreptophora</i> 64. <i>Lytorynchus diadema</i> 65. <i>Spalerosophis diadema</i> 66. <i>Spalerosophis dolichospilus</i> 67. <i>Psammophis schokari</i> 68. <i>Telescopus dhara</i> 69. <i>Coronella girondica</i> 70. <i>Macroprotodon abubakeri</i>	Couleuvre à capuchon Couleuvre fer -à- cheval Couleuvre algire Couleuvre de Montpellier Couleuvre de moala Couleuvre vipérine Couleuvre à collier Lytorhynque diadème Couleuvre diadème Couleuvre Diadème Du Maghreb Serpent des sables Telescope de Tripolitaine Coronelle Girondine Couleuvre abubbakeri
	<b>LEPTOTEPHLOPIDAE</b>	71. <i>Leptotyphlops macrorhynchus</i>	Leptotyphlops macrorhynque
	<b>ELAPIDAE</b>	72. <i>Naja haje</i>	Cobra d'Egypte
	<b>VIPERIDAE</b>	73. <i>Cerastes cerastes</i> 74. <i>Cerastes vipera</i> 75. <i>Macrovipera lebetina</i> 76. <i>Daboia mauritanica</i> 77. <i>Daboia desertei</i> 78. <i>Echis leucogaster</i> 79. <i>Vipera latastei geditana</i>	Vipère à corne Céraste Vipère lébétine Vipère de Mauritanie Vipère lébétine Vipère minute Vipère de Lataste
	<b>BOIDAE</b>	80. <i>Eryx jaculus</i>	Boa des sables

*Biodiversité taxonomique de l'hérpétofaune algérienne*

<b>ORDRE</b>	<b>FAMILLES</b>	<b>ESPECES</b>
CHELONIA	3	4
SAURIA	7	50
AMPHISBAENIA	1	1
OPHIDIA	5	25
<b>Total</b>	<b>16</b>	<b>80</b>

Les Reptiles algériens sont ainsi constitués de 80 espèces qui se répartissent en 16 familles dont les plus importantes sont celles des Scincidés (16 espèces), des Lacertidés (16 espèces) et des Colubridés (14 espèces). L'importance relative des différents groupes est illustrée par la figure ci-dessous. Le groupe des Lézards est le mieux représenté avec 63 % de la diversité contre 31% pour les Serpents et 5 % pour les Tortues.



*Importance relative des différents groupes de Reptiles*

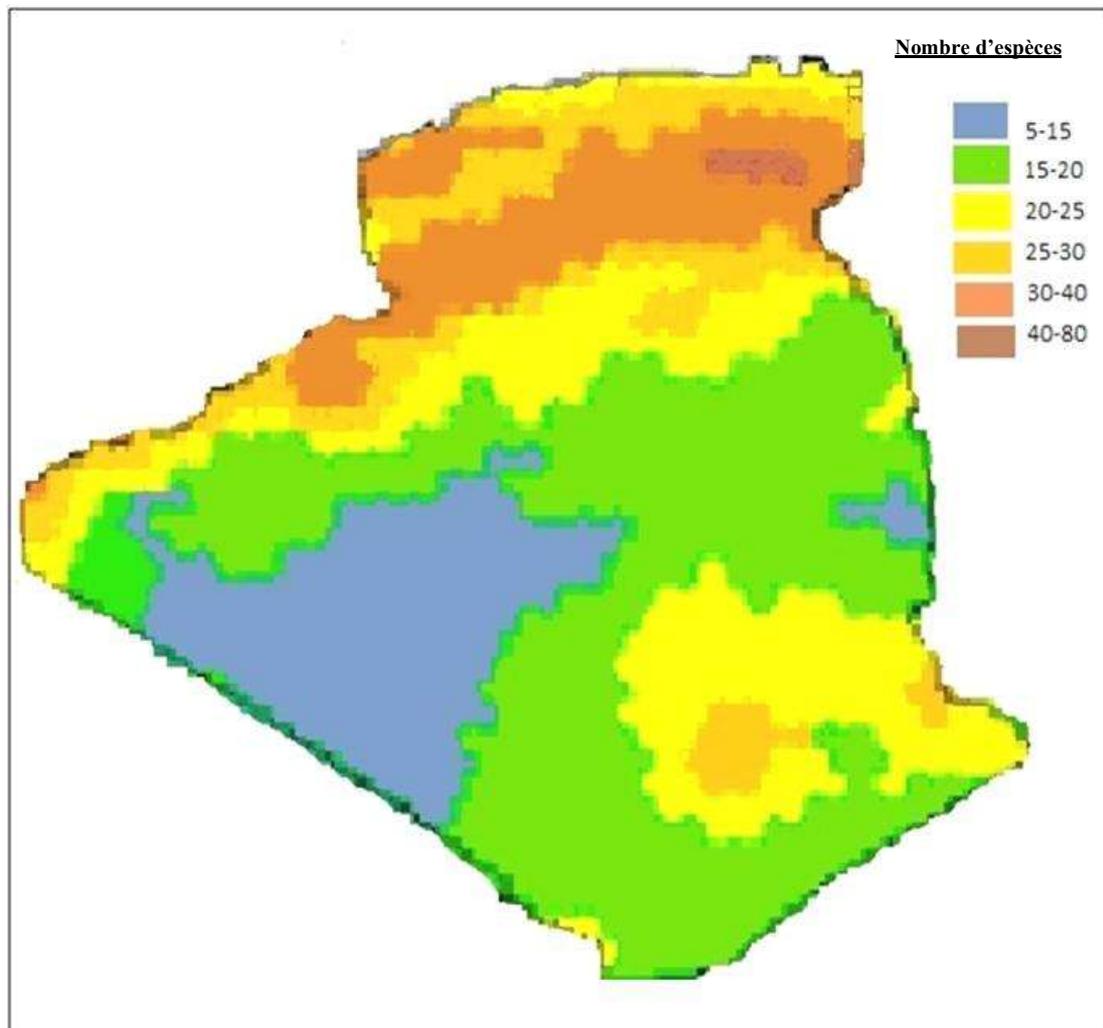
La distribution régionale des différentes espèces est un paramètre important dans la dynamique des différentes populations et des facteurs qui la régissent. En effet, les interactions entre biotope-faune sont sous contrôle de facteurs environnementaux tels que les variables climatiques. La connaissance de ces interactions permet de mieux cerner les exigences des différentes espèces. Dans cette approche nous avons tenté d'analyser la distribution obtenue des différentes espèces, tenant compte des particularités à la fois des espèces et des milieux qui les hébergent. Nous nous sommes surtout basé sur les données bibliographiques et aussi sur les cartes établit dans le cadre de l'évaluation de la biodiversité par l'UICN.

En effet, la répartition des Reptiles n'est pas homogène vu la diversité des habitats et aussi des facteurs climatiques de notre pays. Néanmoins, quatre grandes entités se dégagent :

- Une entité représentée par le Nord du pays et qui s'étend du littoral jusqu'aux limites sud de l'Atlas saharien ;
- Cette dernière renferme la région la plus diversifiée en Algérie en matière de Reptiles, représentée par les monts des Aurès ;
- Une troisième entité, qui couvre tout le Sahara
- Une dernière, représenté par le Tassili et le Hoggar où la diversité est nettement plus importante.

Avec une moyenne de 80 espèces les Aurès est la région la plus diversifiée. La topographie et le caractère montagneux de la région ainsi que la diversité de sa couverture végétale et aussi les influences climatiques méditerranéennes et sahariennes ont permis l'installation d'une faune reptilienne très diversifiée. En effet, cette zone c'est un vrai carrefour où se côtoie les espèces désertiques et méditerranéennes.

Le caractère montagneux du Hoggar et du Tassili à l'intérieur du désert, ainsi que les conditions climatiques offrent des conditions idéales pour l'existence d'une herpétofaune bien diversifiée dans un milieu désertique très pauvre en espèces. Dans cette région, la richesse est entre 25 et 30 espèces, dont la plupart sont sahariennes et bien adaptées à la vie dans ces conditions.



*Carte de la répartition de la richesse (nombre d'espèces) en Reptiles*

## II.2. STATUT, ECOLOGIE ET DISTRIBUTION

Nous suivrons l'ordre des espèces présentées ci-dessus pour discuter successivement du statut taxonomique de chacune d'elles.

### *Mauremys leprosa* (Schweigger, 1812)

Anglais : Striped-neck terrapin

Français : l'Emyde lépreuse

Statut de conservation UICN : V (Vulnérable)

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne

Catégorie : stable



Les travaux de Busack et d'Ernest (1980) ont permis d'élever au rang d'espèce les populations nord-africaines et ibériques de *Mauremys* jusqu'alors considérées comme une sous-espèce de *Mauremys caspica*.

*Mauremys leprosa* est donc une espèce circumméditerranéenne occidentale, limitée en Afrique aux trois pays du Nord-Ouest (Knoepfner, 1979 ; Engelman et *al.*, 1986) ; elle ne dépasse pas le golfe de Syrte à l'Est. Une population isolée se trouve dans l'Aïr au Nord du Niger, ce qui témoigne d'une richesse autrefois plus importante en Afrique occidentale.

Cette tortue est très liée à l'eau, dans le Nord-Est algérien, elle est présente dans les étendues d'eau tels que les Lacs Oubeira, Tonga, le lac des oiseaux et le delta du lac Mellah où on a observé une dizaine d'individus se réchauffant sur les touffes de jonc dans un espace qui ne dépasse pas 30 m<sup>2</sup>.

Cette tortue est également présente au niveau des cours d'eau tel qu'Oued Bouaroug et Oued Messida. A l'intérieur du pays, cette espèce semble se raréfier, elle existe à l'état de petites populations dans des oueds permanents. Dans l'étage aride, elle fréquente les palmeraies.

***Emys orbicularis* (Linné, 1758)**

Anglais : european pond turtle

Français : la Cistude d'Europe

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacé)

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : régression



La Cistude d'Europe, dont le nom vient de la contraction des mots latins: Cistus qui signifie corbeille et testudo; tortue, possède une carapace arrondie d'où le nom orbicularis d'une couleur brun foncé avec des stries jaunes vifs. D'une longueur moyenne de 20 cm, elle possède une queue pointue et longue et des pattes palmées munies de fortes griffes.

Présente une vaste répartition circumméditerranéenne orientale, elle couvre une grande partie de l'Europe, à l'exception du Nord et de certaines régions du centre. Elle est présente en Afrique du Nord où elle est peu abondante. Cette espèce occupe une aire restreinte située dans les étages bioclimatiques humides et sub-humides ( $P > 500\text{mm}$ ).

Se rencontre habituellement dans les mêmes biotopes que *M. leprosa*. Une de ces attitudes typiques consiste à se chauffer au soleil sur des pierres ou des branchages au bord de l'eau. Cette espèce est très rare et/ou très menacée dans des pays du bassin méditerranéen. Elle est fréquemment observée dans ou près des zones humides. La bande littorale du pays présente la limite sud de son aire de répartition. Elle est totalement absente de l'intérieur du pays. Elle fréquente essentiellement les étages bioclimatiques humides.

***Testudo graeca graeca* (Linné, 1750)**

Anglais : Spur-thighed Tortoise

Français : Tortue grecque

Statut de conservation UICN : V (Vulnérable)

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Affinité biogéographique : nord africaine

Catégorie : régression



C'est une tortue de taille moyenne (20 cm) à pattes cylindriques munies de cinq fortes griffes à l'avant et quatre à l'arrière. Au Maroc, elle est représentée par la sous-espèce nominale *T.g.graeca*.

Cette tortue qui est la seule espèce de *Testudinidae* du pays, présente une vaste distribution circumméditerranéenne, du Maroc aux Balkans, à l'Asie mineure et jusqu'à l'Iran occidental.

Cette Tortue est l'unique Chélonien terrestre rencontré. En effet, c'est la seule espèce terrestre qui existe dans le Maghreb.

Elle habite des milieux caillouteux ou sablonneux semi-desertiques à végétation basse assez importante ainsi que les forêts. Diurne au printemps et l'automne et crépusculaire en été, elle peut présenter une phase de diapause l'hiver et l'été.

Dans la région d'El Tarf, elle est fréquente surtout sur des terrains sablonneux et spécialement les terres cultivables. Nous l'avons capturée dans la région de Boumalek (à l'Est du Lac Mellah), dans la région d'El Frîn (au sud-est du lac Oubeira). Elle est peu présente dans les zones d'altitude.

***Caretta caretta caretta* (Linné, 1758)**

Anglais : Loggerhead

Français : Tortue Caouanne

Statut de conservation UICN : EN (En danger)

Citée dans Annexe I de la CITES

Catégorie : régression



La Caouanne est la tortue marine la plus commune en Méditerranée occidentale. Elle se rencontre fréquemment le long des côtes. Son aire de répartition s'étend de l'Atlantique jusqu'à la mer noire, également du pacifique à l'océan indien.

La Tortue marine dont la présence est certaine dans les eaux côtières du Parc national d'El Kala est la Caouanne. Souvent victime des filets des pêcheurs, cette espèce sort rarement sur les plages. Le mois d'avril 1999, nous avons trouvé un individu échoué sur la plage de Bou Fkerina (environ 1 km à l'Est de la plage de la Vieille Calle) dont la carapace mesure 66 cm de longueur et 60 cm de largeur. Il n'existe aucune preuve de la reproduction de la Caouanne

le long des côtes algériennes, malgré l'existence de plages très sauvages. Il est de même pour les côtes marocaines. La Tunisie est le seul pays du Maghreb où des sites de pontes ont été localisés avec certitude (Laurent, 1990).

***Tarentola mauritanica mauritanica* (Linné, 1758)**

Anglais : Moorish Gecko

Français : Tarente de Mauritanie

Statut de conservation UICN : LC (Préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : stable



En Afrique, la Tarente se rencontre sur le littoral méditerranéen, du Maroc au delta du Nil (Non Compris). Joger (1984) définit trois sous-espèces, dont seule la nominale *Tarentola m. mauritanica* occupe les reliefs nord algériens (Chirio, 1994). Elle se distingue des autres sous-espèces par l'écaille rostrale séparée des narines. Dans la plus grande partie de notre région d'étude, les individus présentent une disposition de la rostrale caractéristique de *Tarentola mauritanica mauritanica*.

Cette espèce méditerranéenne est fréquente dans la région sur les affleurements rocheux, sous les troncs d'arbres morts et dans les buses placées sous les routes pour le passage des oueds ; discrètement anthropophile, elle fréquente volontier les habitations. La couleur et la taille de cette espèce sont variables. Les spécimens capturés dans les milieux incendiés, par exemple, sont de coloration plus sombre que ceux qui vivent dans des milieux intacts. Cette espèce occupe les formations à strate arborée tels que les subéraies et les maquis à strate arborée et également les milieux rupicoles. Au Maroc et en Tunisie, cette espèce occupe les mêmes habitats.

***Tarentola deserti* (Boulenger 1891)**

Anglais : Desert Wall Gecko

Français : Tarente du desert

Statut de conservation UICN : LC (Préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : nord-saharienne

Catégorie : stable



La tête est large et plate dans les deux sexes. Les tubercules dorsaux sont particulièrement robustes et paraissent piquants ; ils sont constitués d'une grande écaille carénée, centrale, et de 2 écailles carénées latérales, plus petites. Une rosette d'écailles entoure les tubercules. Les autres écailles dorsales sont petites.

Cette espèce est endémique du Nord du Sahara du Maghreb. Son aire de répartition s'étend à 1300 m au-dessus du niveau des mers (UICN - UICN Centre Coopération pour la Méditerranée-Med). Elle habite les déserts rocheux (regs), des déserts de sable (ergs) avec des arbres, des oueds secs, oasis de palmiers, les ruines, où ils se cachent habituellement dans les fissures et les crevasses.

***Tarentola annularis* (E. Geoffroy Saint Hilaire, 1809)**

Anglais : House Gecko

Français : Tarente annelée

Statut de conservation UICN : NE (Non renseigné)

Affinité biogéographique : éthiopienne



C'est une espèce de taille moyenne de 9 à 12 cm, avec une queue plus courte que le corps, aplatie ventralement, large à la base mais qui s'effile vers l'extrémité. Cette espèce se caractérise par quatre taches blanches cernées de noir équidistantes dans la région scapulaire. La face dorsale, d'une coloration variable du gris au brun, possède des dizaines de rangées de tubercules lisses à faiblement carénés.

Elle fréquente généralement les zones rocheuses. Dans certains cas elle peut mener une vie arboricole (Leberre, 1989). En Algérie cette espèce est rélictuelle dans le Sahara notamment près de Tindouf.

***Tarentola ehippiata (O'Shaughnessy, 1875)***

Français : Tarente du Hoggar

Statut de conservation UICN : NE (Non renseigné)

Affinité biogéographique : sud-saharienne



Elle est représentée au Sahara par *T.e.hoggarensis*. D'une longueur moyenne de 15 cm, cette Tarente se caractérise par une face dorsale granuleuse avec de gros tubercules lisses et plates disposées en rangées. De couleur grise (ou beige clair), elle possède des taches scalariformes ou des bandes transversales brunes en forme de selle sur l'ensemble du corps.

C'est une forme anthropophile, ubiquiste, liée aux agglomérations humaines (Bons 1959). Elle fréquente des milieux divers; buissons des ergs, falaises rocheuses, palmeraies, etc. Elle semble inféodée aux troncs d'acacias.

En Algérie l'aire de répartition de cette espèce est localisée dans le Hoggar.

***Hemidactylus turcicus turcicus* (Linné, 1758)**

Anglais : Turkish Gecko

Français : Gecko verruqueux



Citée dans l'Annexe III de la convention de Bern

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Catégorie : expansion

C'est un gecko de forme trapue et d'assez grande taille (97 mm de moyenne) avec une queue plus courte que le corps. Sa face dorsale est couverte de petits granules et de grands tubercules carénés. Il est le seul gecko marocain qui se caractérise par des doigts et des orteils élargis avec lamelles sous-digitales (deux rangées). La face dorsale est colorée d'un beige-translucide ou rosée muni de points sombres.

Espèce circumméditerranéenne, l'espèce fréquente les zones côtières, y compris les îles. Elle va vers l'Est jusqu'à l'Inde. En Europe, deux sous espèces ont été décrites : la sous espèce nominale pour l'ensemble de sa distribution et *H. turcicus spinalis* (Buschholz, 1957), confinée à l'îlot Addaya Grande au Nord de Minorque (Baléares). Cette dernière n'est plus actuellement reconnue par certains auteurs.

C'est une espèce anthropophile (Salvador 1981) signalée par plusieurs auteurs dans des zones portuaires, biotope qui semble affectionner. Ce lézard vit surtout dans les zones côtières. De mœurs nocturnes, il fréquente les falaises, les rochers, les grottes et les pierres sèches. Pendant toute la période d'investigation, un seul individu de cette espèce a été capturé sur la plage de la vieille Calle, dans les ruines du Bastion de France.

***Tarentola neglecta* (Strauch, 1887)**

Anglais : Algerian Wall Gecko

Français : Tarente dédaignée

Statut de conservation UICN : LC (Préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : nord-saharienne /endémique à l'Algérie et le sud de la Tunisie



C'est une tarente de taille moyenne, dont les doigts ne sont pas bordés d'écailles latérales épineuses et dont l'extrémité est modérément dilatée. Les écailles ventrales sont un peu plus grandes que les dorsales. La coloration dorsale varie de jaune ocre à brun rouge, avec un dessin constitué de fines lignes brun foncé. La tête porte quatre lignes parallèles sur le museau, et deux lignes convergentes, formant souvent un V sur le front. Entre les épaules et le bassin, on note six à sept tâches en forme de selle.

En Algérie, elle est signalée à El Goléa, Ghardaia, Ouargla, Beni Abbés, Touggourt, M'ghaier, Biskra, El Oued, elle est aussi connue de Batna, dans les Aurès.

***Stenodactylus sthenodactylus* (Lichtenstein 1823)**

Anglais : Elegant Gecko, Spotted Gecko

Français : Gecko ponctué

Affinité biogéographique : saharienne



Gecko de taille moyenne, dont la queue, plus courte que le corps, ne présente pas de constriction brusque à sa partie basale. Dos et ventre sont couverts de petits granules juxtaposés. Doigts et orteils sont longs, cylindriques et frangés d'écailles. La queue porte une seule rangée de trois à quatre tubercules, à la base. Les membres sont longs et minces, et relativement plus longs chez les jeunes que chez les adultes.

Ce lézard est répandu dans toute la partie aride du nord de l'Afrique et du Proche-Orient, à l'exception des grands ergs. On le trouve, au sud, jusqu'au lac Rodolphe.

En Algérie il est signalé à Aïn Sefra, Asselar, Bordj Omar Driss, Oued Adrar, Oued Derwel, Hoggar, Tanezrouft, Hauts plateaux présahariens, Laghouat, Bou Saada, M'ghaïer, Ouargla, Biskra, Souf, Sud oranais, Tindouf, In Salah

***Stenodactylus petriei (Anderson, 1896)***

Anglais : Petrie's Gecko

Français : Gecko de pétrie

Origine biogéographique : saharienne



C'est un gecko de taille moyenne (9-11 cm) dont la face dorsale est couverte de petites écailles granuleuses et peu convexes. Cette espèce reste rare et peu connue de point de vue mœurs.

Ce lézard, rare et localisé, fréquente les ergs et les zones sablonneuses. Actif la nuit, il se déplace lentement sur le sol, dressé sur les pattes en contorsionnant le corps. Il creuse des terriers à la base des touffes de plantes, ou se cache sous les pierres.

Cette espèce est représentée dans toute la zone aride et sub-aride du nord de l'Afrique. en Algérie, il est signalé à Tindouf, Touggourt, M'raïer, Aïn Séfra, Biskra, Ghardaïa, Zelfana, Bou Saada, El Goléa, Ouargla.

***Tropicolotes tripolitanus (Peters, 1880)***

Anglais : Northern Sand Gecko

Français : Tropicolote d'Algérie

Statut de conservation UICN : LC (Préoccupation mineure)

Origine biogéographique : saharienne



Gecko de taille moyenne, au corps élancé et à membres assez longs. La queue est nettement plus longue que le corps. Les faces ventrales et dorsales sont recouvertes d'écailles imbriquées et fortement carénées. La face dorsale et les membres sont colorés en brun avec des mouchetures beiges ou marron. La queue présente des anneaux alternativement jaune et brun foncé. La face ventrale est blanchâtre.

Ce lézard se rencontre dans toute la zone aride nord africaine, de la Mauritanie à l'Egypte. En Algérie, il a été signalé à : Tindouf, Hoggar, Biskra, Figuig, Kenadsa

***Saurodactylus mauritanicus (Duméril and Bibron, 1836)***

Anglais : Toed gecko

Français : Saurodactyle de Mauritanie

Statut de conservation UICN : LC (Préoccupation mineure)

Origine biogéographique : saharienne



Cette espèce est de petite taille (LT : 67 mm., largeur du corps: 7 mm.). La queue est aussi longue que le corps. Doigts et orteils sont cylindriques, presque filiformes, sans dentelure latérale, mais terminés par une griffe. La face dorsale est revêtue de petites écailles granuleuses de couleur brun, plus ou moins foncé. Elle présente deux bandes longitudinales blanches, étroites, depuis les narines et qui s'estompent vers l'arrière. La queue porte des taches orangées plus claires ou plus sombres que le fond. Le ventre est blanc sale, la gorge beige, le dessous de la queue rose orangé.

Endémique du nord du Maghreb, observée à Djebel Mizab (sebdou), les plateaux de Tiaret et à côté d'Alger. Il existe une population rélictuelle au nord de Ghardaïa.

***Ptyodactylus hasselquisti (Donndorf,1789)***

Anglais : Fan-footed gecko

Français : Gecko d'Hasselquist

Affinité biogéographique : africaine



Gecko d'assez grande taille, à tête ovoïde et plate et à corps aplati. La face dorsale est recouverte de granules et de petits tubercules carénés. Queue mince, à section circulaire, de même longueur ou plus courte que le corps. La coloration de la face dorsale gris-brun ou brun-jaune, généralement assez foncée, est coupée de bandes transversales irrégulières, particulièrement nombreuses sur la queue ou, parfois aussi, de taches jaunâtre ou noirâtres. La face ventrale est uniformément blanche.

Cette espèce occupe toute la zone aride et semi-aride, du Maroc à la Syrie et à l'Ethiopie. En Algérie, elle a été signalée à Bou saada, tamanrasset, hoggar, djanet, beni ouenif, Tassili (Djerat, Iherir), Ghardaïa, Laghouat, El Goléa, Biskra, Béni Abbès, Aïn Sefra, In Guezzam.

***Ptyodactylus oudrii (Lataste, 1880)***

Anglais : Oudri's Fan-footed Gecko

Français : Gecko d'Oudri

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : saharienne

Catégorie : stable



De petite taille, La face dorsale est recouverte de tubercules à carène simple. Il y a généralement des rangs de quatre tubercules sur la queue. La queue est mince, à section circulaire, de même longueur que le corps. La coloration de la face dorsale, de jaune sable à brun ou rougeâtre, généralement assez foncée, porte des taches claires et/ou sombres, irrégulières, particulièrement nombreuses sur la queue. La face ventrale est uniformément blanchâtre.

Ce gecko se rencontre de l'Atlas saharien et de l'Anti-Atlas au plateau du Tadémaït. En Algérie, il est signalé à : Béni Abbès, Aïn Séfra, Bou Saada, Nord d'In Salah, Ghardaïa, Laghouat, El Goléa, Biskra.

***Chalcides minutus* (Caputo, 1993)**

Anglais : Small Three-toed Skink

Français : Petit Seps Tridactyle



Statut de conservation UICN : V (Vulnérable)

Affinité biogéographique : méditerranéenne /endémique au Maroc et l'Algérie

Catégorie : régression

Cette espèce mal connue se trouve dans le nord du Maroc, l'Algérie et le nord-ouest de Melilla (Espagne). Il est connu depuis les montagnes du Rif, les parties nord-est des montagnes du Moyen Atlas et les Monts de Tlemcen.

***Chalcides ocellatus* (Forskåll, 1775)**

Anglais : ocellated skink

Français : Seps ocellé



Le lézard ocellé a une aire de répartition très étendue, allant de la Mauritanie vers l'ouest de l'Egypte, à l'Arabie et même à l'Iran occidental vers l'Est, et au Kenya vers le sud-est. Il occupe également les Balkans et quelques îles méditerranéennes. Bons (1960 ; 1967a) ainsi que Bons et Girot (1962) distinguent cinq sous-espèces. En Algérie on a 3 sous-espèces :

- ***Chalcides ocellatus teligugu* (Gmelin, 1789)**

La plus septentrionale, elle est caractérisée par des bandes latérodorsales longitudinales sombres et claires, bien visibles sur tout le dos et de nombreux ocelles dorsaux entre ces deux bandes. Ce lézard affectionne les endroits aussi bien secs qu'assez humides. Nous le rencontrons autour des lacs et dans les forêts humides telles que la subéraie et la zeenaie du massif d'El Ghorra dont l'épaisseur de la litière est importante. Cette espèce recherche le soleil, une chaleur modérée et la lumière ; mais elle s'accommode de tous les milieux de son

aire de répartition et n'est pas strictement lié à un biotope donné. Elle préfère les sols meubles, où elle creuse ces terriers.

- *Chalcides ocellatus ocellatus* (Forskål, 1775)

Caractérisée par l'absence de raies dorso-latérales. La face dorsale est de couleur olive ou brune, ocellée avec taches noires. La taille du corps atteint 143 mm. Vaste répartition géographique incluant le Maroc, de l'Algérie à la Grèce, quelques îles grecques, les zones côtières de l'Asie mineure et du Proche Orient, le Moyen Orient, le Pakistan, l'Arabie péninsulaire, l'Afrique de l'est, l'Egypte et la région saharienne (Boulenger, 1891 ; Doumergue, 1901 ; Boulenger, 1920 ; Mateo *et al.*, 1995 ; Schneider, 1997).

- *Chalcides ocellatus tassiliensis* (Angel, 1936)

*C. o. tassiliensis* a été décrite à partir de quatre exemplaires provenant du Tassili Najjer. Le pattern dorsal présente des stries longitudinales diffuses interrompues au niveau de l'arrière du dos. La queue est jaunâtre. Aucune mention n'a été faite de cette forme depuis sa description (Mateo *et al.*, 1996).

### *Chalcides parallelus* (Doumergue, 1901)

Anglais : Doumergue ocellated

Français : Seps de Doumergue



Statut de conservation UICN : EN (En danger)

Affinité biogéographique : Méditerranéenne

Catégorie : régression

Cette espèce présente une taille du corps ne dépassant pas 100 mm, des membres plutôt courts (les membres antérieurs repliés n'atteignent pas l'oreille). Le nombre de rangées d'écailles autour du milieu du corps varie de 27 à 32. La face dorsale a une couleur de fond beige, et la face ventrale est uniformément blanchâtre grise. Elle a un pattern dorsal consistant en 14 à 16 lignes longitudinales claires sur fond noirâtre (Caputo et Mellado, 1992 ; Mateo *et al.*, 1995 ; Bons et Geniez, 1996 ; Schleich *et al.*, 1996).

*C. parallelus* est endémique du Maroc et du nord-ouest de l'Algérie, elle a été mise en synonymie avec *C. ocellatus tiligugu* par Lanza (1957). Caputo et Mellado (1992), ignorant la description de Doumergue, ont décrit le même taxon sous le nom de *Chalcides ghiarai*. Doumergue (1901) l'avait décrit comme sous-espèce de *C. ocellatus*, à partir d'un seul spécimen des environs d'Oran.

Sa présence dans les biotopes sableux laisse entrevoir certains dangers qui pourront découler de l'extraction abusive du sable des plages et du développement et de l'extension humaine (piétinement, construction, etc.), d'où la nécessité d'un contrôle permanent de ces milieux qui hébergent d'autres espèces rares.

***Chalcides mauritanicus (Duméril & Bibron, 1839)***

Anglais : Two-fingered Skink

Français : Seps de Mauritanie



Statut de conservation UICN : EN (En danger)

Affinité biogéographique : méditerranéenne/endémique au nord-est du Maroc et nord-ouest de l'Algérie

Catégorie : régression

Cette espèce se caractérise par des membres antérieurs didactyles et des membres postérieurs tridactyles. L'ouverture de l'oreille est plus petite que la narine ou complètement cachée, 18 rangées d'écailles autour du milieu du corps. Chez les jeunes, la queue est rouge sur ses côtés et sa face inférieure (Boulenger, 1891 ; Doumergue, 1901 ; Pasteur, 1981 ; Palmieri, 1991 ; Caputo *et al.*, 1995 ; Schleich *et al.*, 1996).

Etroitement restreinte aux zones côtières d'Alger à Oran, mais elle a également été trouvée dans trois localités au Maroc (Doumergue, 1901 ; Pasteur, 1981 ; Mellado *et al.*, 1987 ; Mateo, 1991 ; Mellado et Mateo, 1992).

***Chalcides chalcides vittatus***

Anglais : Three-toed Skink

Français : Seps tridactyle



Citée dans la convention de Bern annexe

Affinité biogéographique : Méditerranéenne

Catégorie : régression

La caractéristique principale de cette espèce est de posséder des membres très petits, parce qu'atrophiés. Le corps en forme de serpent, long de 40 cm maxi, brillant, d'une couleur allant du vert olive au gris ou au marron, avec des stries noires. La queue, comme pour les Lacertilien, peut se détacher quand l'animal est pris par cette partie du corps : c'est la faculté d'autotomie, comme l'orvet.

Caputo (1993) regroupe dans le complexe d'espèces *Chalcides* (L., 1758), cinq taxa isolés. *Chalcides chalcides vittatus* (Leuckart, 1828), habite la Sardaigne, le nord-est de l'Algérie, la Tunisie et la Libye (Boulenger 1887, 1891; Doumergue, 1901 ; Pasteur, 1981 ; Caputo, 1993, 2000 ; Cheylan, 1997 ; Schleich *et al.*, 1996).

***Chalcides mertensi* (Klausewitz, 1954)**

Anglais : Algerian Three-toed Skink

Français : Seps Tridactyle De L'Algérie



Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : Méditerranéenne / endémique Algérie-Tunisie

*C. mertensi* est une espèce relativement longue du groupe ; la taille du corps pouvant atteindre 195 mm. Elle dispose de 5 à 6 lamelles sous-digitales au-dessous de l'orteil médian, de 23 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps et de 62 à 65 vertèbres pré-sacrées.

Caputo (1993) a défini l'étendue géographique de cette espèce, sur la base de spécimens de collection, et de ses propres investigations, à l'Ouest de la Tunisie et au Nord de l'Algérie. Chirio et Blanc (1997a) signalent sa présence dans le massif de l'Aurès (Algérie). Les

spécimens tunisiens étudiés par Caputo provenaient de Sejnène, Nefza et Tabarka. L'origine des spécimens algériens n'a pas été précisée.

Fréquente dans les zones forestières dans le nord de l'Algérie, et en milieux semi-arides méditerranéens en Algérie. Se rencontre dans les endroits humides et ensoleillées avec une végétation dense. Son habitats comprend, prairies, zones proches des cours d'eau, des haies, forêt de chêne liège, et les bords des zones cultivées.

### ***Chalcides ragazzii* Boulenger, 1890**

Français : Seps ocellé

Origine biogéographique : éthiopienne

*C. ragazzii* Boulenger, 1890. Ce complexe se caractérise par la présence d'une bande médio-dorsale sombre, large de deux écailles vertébrales. La couleur du dos est brun-gris pale, celle du ventre est pale. Une bande sombre plus ou moins intense couvre les deux rangées d'écailles rachidiennes est prononcée sur la partie antérieure du tronc, postérieurement aux épaules. Des taches noires forment une bande latérale allant de la narine jusqu'au dessus de l'aisselle, passant à travers l'œil et au-dessus de l'ouverture de l'oreille. Sur le dos, les ocelles peuvent être limités à la région sacrée. La taille maximale du museau au cloaque atteint 75 mm. Il y a 20 à 26 rangées d'écailles autour du milieu du corps (Boulenger, 1920 ; Pasteur, 1981 ; Schleich *et al.*, 1996).

Deux sous-espèces sont distinguées (Pasteur, 1981) :

- *C. r. bottegi* Boulenger, 1890. Cette sous-espèce, tout comme la précédente, est considérée par Boulenger (1920), comme sous-espèce de *C. ocellatus*. Elle occupe les hauts plateaux de l'Ethiopie, s'étend vers l'est aux régions côtières de la Somalie du nord et vers le sud au nord du Kenya.

- *C. r. ragazzii* Boulenger, 1890. Boulenger (1920) a décrit cette sous-espèce d'Assab (Erythrée). Pasteur (1981) considère que les populations de *C. ragazzii* qui se trouvent au

Soudan et du Tchad jusqu'à l'Aïr (Est des monts Hoggar) pourraient constituer une troisième sous-espèce de ce complexe.

***Sphenops boulengeri* (Audouin, 1829)**

Anglais : Audouin's sand-skink

Français : Scinque de Berbérie

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : Nord saharienne



La taille est relativement petite, le corps est allongé et les membres courts avec des doigts cylindriques, non dentelés. Le nombre de doigts et d'orteils varie entre les espèces, et à l'intérieur même d'une espèce (Schleich *et al.*, 1996). Leur tête est en « bec de flûte », museau en plan incliné vu de profil ; les supralabiales présentent des arêtes projetées latéralement et ont une hauteur croissante jusqu'à l'œil, des oreilles couvertes par des écailles, les côtés du tronc forment avec le ventre un angle droit à arête nette, une queue courte, très fragile, mais pas plus épaisse que le corps (Pasteur et Bons, 1960 ; Schleich *et al.*, 1996). La cinquième supralabiale borde l'œil, une post-nasale à peu près aussi haute que longue, deux préoculaires, cinq doigts (le doigt I pouvant être réduit à un très court moignon).

La distribution géographique de cette espèce couvre le nord du Sahara depuis le Maroc jusqu'à l'Égypte (Doumergue, 1901 ; Mellado et Dakki, 1988 ; Geniez et Soto, 1994 ; Bons et Geniez, 1996 ; Schleich *et al.*, 1996 ; Chirio et Blanc, 1997b). En Algérie, cette espèce est signalée à Tindouf, Ain Safra, M'ghaier, Timimoune

***Sphenops delislii* (Lataste, 1876)**

Anglais : De l'Isle Skink

Français : Scinque de de l'Isle

Affinité biogéographique : Saharienne



Ce scinque d'une taille moyenne de l'ordre de 15,4 cm, se caractérise par des membres atrophiés. C'est l'unique espèce du genre à posséder 3 doigts à chaque main. D'une coloration

beige ou jaune claire, huit lignes longitudinales formées d'écailles noires traversent toute la face dorsale de ce scincidé.

Fréquente surtout les zones steppiques et sablonneuses; zone littoral et sublittoral au niveau de quelques végétations diffuses du Sahara.

Ce scinque se rencontre surtout dans l'Afrique occidentale tropicale. Au (Agadez), au Soudan (Suakin, Durrur) et dans l'extrême sud algérien (Tassilli et Hoggar)

***Trachylepis vittata* (Olivier, 1804)**

Anglais : Bridled Mabuya, Bridled Skink

Français : Scinque rayé

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : Saharienne



En Afrique du Nord, le genre *Mabuya* est représenté uniquement par *M. vittata* (Olivier, 1804), caractérisée par un palais denté, une paupière inférieure munie d'un disque transparent. Les écailles dorsales ont trois carènes peu prononcées, un peu plus grandes que les écailles latérales ou ventrales et il y a de 32 à 34 rangées d'écailles autour du milieu du corps. L'ouverture des oreilles est ovale et présente antérieurement deux petites écailles aiguës, l'une plus grande que l'autre. De couleur brunâtre au-dessus, avec une raie vertébrale claire plus ou moins distincte et deux lignes blanchâtres sur chaque côté dont celle du dessous commence au-dessous de l'oeil et passe à travers l'oreille. La face ventrale est jaunâtre à grisâtre blanche; la queue, plus longue que le reste du corps (Boulenger, 1891 ; Doumergue, 1901 ; Werner, 1971 ; Schleich et *al.*, 1996).

Cette espèce s'étend de l'est algérien à l'Egypte, mais se trouve également à Chypre, Rhodes, Turquie, Palestine, Syrie, Jordanie, Iraq, Asie Mineure et à l'ouest de l'Iran (Boulenger, 1891; Doumergue, 1901 ; Seurat, 1930 ; Knoepffler, 1963 ; Budak, 1973 ; Amr et *al.*, 1994 ; Van der Winden et *al.*, 1995 ; Schleich et *al.*, 1996).



***Scincus scincus* (Linnaeus 1758)**

Anglais : Skink

Français : Poisson des sables

Affinité biogéographique : Saharienne



Les adultes présentent une coloration jaunâtre à brunâtre au-dessus, chaque écaille présentant de petites taches brunes et blanchâtres. Fréquemment, il y a des bandes sombres plus ou moins marquées sur le dos, variant largement en largeur, nombre et intensité. Ces bandes sont généralement plus étroites que les espaces clairs qui les séparent. Leur nombre est habituellement de six ou sept bandes entre les membres antérieurs et la région cloacale (variation de cinq à dix bandes). La face ventrale est uniformément blanchâtre. Certaines populations africaines présentent des bandes latérales sombres. Son mode de reproduction est ovipare (Boulenger, 1891 ; Doumergue, 1901 ; Arnold et Leviton, 1977).

Arnold et Leviton (1977), mais aussi Arnold (1986) distinguent les sous-espèces dans le complexe *S. scincus*, en Algérie on distingue :

*S. scincus cucullatus* Werner, 1914, au nord-est de l'Algérie, la Tunisie et le nord-ouest de la Libye ;

*S. scincus laterimaculatus* Werner, 1914, nord-ouest de l'Algérie. Il présente des bandes sombres sur les flancs ;

Arnold (1986) remarque qu'en Algérie centrale (El Goléa), se trouvent les deux formes *cucullatus* et *laterimaculatus* sans présenter d'intermédiaires, et devraient être considérées comme des espèces différentes. D'ailleurs Bons et Geniez (1996), ignorant visiblement le travail d'Arnold, accordent un statut spécifique à *laterimaculatus*.

***Eumeces algeriensis* (Peters, 1864)**

Anglais : Algerian Orange-tailed Skink

Français : Eumec d'Algérie

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne /Endémique au Maroc et à l'Algérie

Catégorie : stable



La première paire de nuchales n'est habituellement pas en contact derrière l'interpariétale. Le dos est brun, avec une série de bandes transversales irrégulières de couleur orangée ou crème s'étendant à l'abdomen. Il y a des raies irrégulières de taches blanches sur les écailles dorsales brunes, et absence de ligne latérale sur les côtés du corps (Caputo *et al.*, 1993c). L'espèce dispose de 4 à 6 paires de nuchales (Schleich *et al.*, 1996).

Elle peut être trouvée dans les prairies, les maquis boisées, les zones côtières, les forêts et les terres agricoles.

***Eumeces schneiderii* (Daudin 1802)**

Anglais : Gold skink

Français : scinque de Schneider

Affinité biogéographique : afro-asiatique

la première paire de nuchales enveloppe presque l'interpariétale, dos gris olive avec deux rangées de tâches orangées sur les deux rangées d'écailles médianes, pas de raies irrégulières de taches blanches sur les écailles dorsales brunes, une ligne latérale jaune ou orangée bien définie partant de la sixième labiale, passant par l'oreille sur les côtés du corps jusqu'à peu avant les membres postérieurs (Darevsky, 1981 ; Caputo *et al.*, 1993c). Cette espèce n'a qu'une à deux paires de nuchales (Schleich *et al.*, 1996).

La distribution géographique d'*E. schneiderii* couvre l'Afrique du Nord, Chypre et le Moyen Orient jusqu'à l'Irak. L'espèce est signalée en Algérie où elle est localisée dans la région d'Oran et aux extrêmes confins du sud-est de l'Algérie (Seurat, 1930).

***Scincopus fasciatus* (Peters, 1864)**

Anglais : Banded Skink,

Français : Scinque fascié

Statut de conservation UICN : DD (Données insuffisantes)

Origine biogéographique : saharienne

C'est une espèce assez grande de taille (8,9 à 16 cm) et à membres pentadactyles avec une tête ovale à museau tronqué. La coloration de la face est très variable; gris jaune au jaune orange avec des bandes transversales noires caractéristiques. Cette espèce est exclusivement nocturne, et son mode de reproduction est totalement inconnu (Boulenger, 1891 ; Doumergue, 1901 ; Bons et Girot, 1962 ; Schleich *et al.*, 1996).

Cette espèce a une distribution très fragmentée. Elle est distribuée à travers la Mauritanie, le Mali, l'Algérie, le Niger, la Libye et le Tchad au Soudan. Cette espèce n'est pas présente en Egypte (S. Baha El Din, comm. Pers. 2008).

En Algérie elle est rélictuelle présente à Touggourt et Biskra

***Acanthodactylus erythrurus* (Gray, 1845)**

Anglais : Spiny-footed Lizard

Français : Acanthodactyle vulgaire

Statut de conservation UICN : LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : nord-ouest africaine

Catégorie : Stable



*Acanthodactylus erythrurus* est connu en péninsule Ibérique, au Maroc et en Algérie. Les tentatives de subdivision en sous espèce ont été nombreuses depuis le siècle dernier. Parmi les auteurs les plus récents, Bons (1967 a) distingue quatre sous espèces. Dans notre pays il s'agit de *A. e. belli*. Curieusement cette dernière est totalement absente en Tunisie (Nouira, 1995), alors que les limites ouest du Parc National représentent une partie de la frontière algéro-tunisienne.

« Les Acanthodactyles sont des habitants des dunes et des lieux sablonneux dont lesquels ils creusent des terriers où ils se réfugient à la moindre alerte » (Guibé, 1950). Ce lézard est commun au sein du Parc National, il occupe les terrains secs, ouverts et ensoleillés où il est abondant, courant d'une touffe de *Q. coccifera* à une autre, en sympatrie avec le *Psammodrome algire*. A des altitudes élevées, ce Reptile a tendance à la raréfaction, voire à la disparition.

***Acanthodactylus boskianus* (Daudin, 1802)**

Anglais : Fringe-toed lizard

Français : Acanthodactyle rugueux

Affinité biogéographique : saharienne



C'est la plus grande espèce saharienne d'acanthodactyle. Les écailles dorsales, fortement carénées, sont beaucoup plus grandes dans la région lombarde que dans la région. Le museau est court et obtus. Les membres postérieurs, étirés vers l'avant, atteignent, en général, à peine le collier chez les mâles, les aisselles chez les femelles. LC : 86 mm ; LQ : 190 mm.

Cette espèce se rencontre du Maroc au Nigeria et de l'Erythrée au Moyen-Orient. En Algérie, elle est signalée à Nâama, Hoggar, Laghouat et In Salah.

***Acanthodactylus maculatus* (Gray, 1838)**

Anglais : Spotted Fringe-fingered Lizard

Français : Lézard léopard



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : nord africaine

Sa distribuée va de l'ouest du Maroc, à travers le nord de l'Algérie jusqu'au nord-ouest de la Libye.

Son biotope est constitué par un terrain sablonneux surmonté de végétation où elle creuse des terriers dans la racine des buissons.

***Acanthodactylus scutellatus* (Audouin, 1829)**

Anglais : Nidua lizard

Français : Acanthodactyle doré



Origine biogéographique : saharienne

C'est l'espèce la plus polymorphe et la plus variable des reptiles du Nord de l'Afrique (Bons et Girot 1962). D'une longueur moyenne de 17,3 cm (2/3 correspond à la queue), elle se caractérise par des plaques ventrales carrées et des écailles dorsales égales. D'une couleur beige pâle avec 6-8 lignes de taches noires et des flancs gris, elle possède un museau moins pointu que celui des autres Acanthodactyles.

Elle affectionne les régions sablonneuses (ergs, dunes, plages). Elle peut être rencontrée aussi dans des endroits pierreux à végétation diffuse. C'est une espèce diurne, très active le printemps et l'automne (Leberre, 1989). Son régime est essentiellement insectivore. C'est un maillon essentiel dans la chaîne alimentaire désertique. Elle assure la transition entre les insectivores et de nombreux carnivores ou omnivores.

Ce lézard se rencontre depuis la Sénégalie jusqu'en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. En Algérie il est signalé Béni Abbès, Béchar, In Salah, Tassili, Touggourt, Ouargla, Biskra, Laghouat, Bou Saada.

***Acanthodactylus dumerili* (Milne-Edwards, 1829)**

Français : Acanthodactyle pommelé

Affinité biogéographique : saharienne



Habite les steppes arides et tout particulièrement les aires plus ou moins sablonneuses, notamment en périphérie des ergs.

Cette espèce se rencontre, en Libye, au Mali, au Maroc, en Mauritanie, au Sénégal et en Tunisie. En Algérie, elle occupe la majeure partie du Sahara.

***Acanthodactylus longipes* (Boulenger, 1818)**

Anglais: Long-footed fringe-toed lizard

Français : Acanthodactyle à longs pieds

Affinité biogéographique : saharienne



D'une coloration rose uniforme, museau allongé et pointu et des écailles fines et nombreuses (plus de 60), il est le plus psammophile des Acanthodactyles sahariens (Bons et Geniez 1994). Cette espèce est inféodée aux grandes dunes (ergs) du nord-ouest du Sahara (Salvador 1982).

***Acanthodactylus bedriagai* (Lataste, 1881)**

Anglais: Bedriaga's Fringe-fingered Lizard

Français : Acanthodactyle vulgaire

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : méditerranéenne / endémique à l'Algérie



Cette espèce se trouve sur les sols pierreux avec une couverture végétale clairsemée. elle ne fréquente pas les zones dunaires.

Cette espèce est endémique dans le nord-est de l'Algérie où elle a une distribution localisée et fragmentée dans les Hauts Plateaux et sur les montagnes Aurès et de la Kabylie. Elle se trouve jusqu'à 1000 m d'altitude.

***Acanthodactylus savigny* (Audouin, 1809)**

Anglais : Savigny's Fringe-fingered Lizard

Français : Acanthodactyle vulgaire

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : méditerranéenne/ endémique à l'Algérie



Il a été enregistré dans le Parc National de Chréa, Ain Turck et Oran. Inscrite comme Quasi menacé parce que son aire de répartition n'est probablement pas grande. Il est fort possible que cette espèce soit présente en plusieurs petites populations séparées, ce qui rend l'espèce très vulnérables.

***Psammodromus algirus* (Linné, 1758)**

Anglais : Large Psammodromus

Français : Psammodrome algire

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne

Tendance : stable



Lézard de taille moyenne, de forme très allongée, pouvant atteindre jusqu'à 250 mm LT (la queue est deux fois, exceptionnellement trois fois, plus longue que le corps).

L'espèce est caractéristique du bassin méditerranéen occidental, puisqu'on la trouve en Afrique, du Cap Bon au Nord de la Tunisie jusqu'à la vallée de l'Oued Souss au Maroc. En Europe, elle est présente du Détroit de Gibraltar à la vallée du Rhône (SHF, 1989). BONS (1967a) distingue deux sous-espèces :

- *Psammodromus algirus algirus*, sur le littoral méditerranéen ;
- *Psammodromus algirus nolli*, des hauts plateaux algéro-marocains. Cette sous espèce est signalée aussi à Touggourt

*Psammodromus algirus nolli* se distingue de *P. a. algirus* par la présence de deux bandes longitudinales claires paravertébrales, en plus des bandes communes aux deux sous-espèces.

Le Psammodrome algire est le Lacertidae le plus commun des massifs forestiers du nord de l'Algérie. Il se rencontre depuis le niveau de la mer jusqu'à plus de 1000 m d'altitude (Ghorra, Edough). Il passe la plus grande partie de son temps autour des pieds des végétaux, sur les rochers ou perché sur les branches de la bruyère, le lentisque ou la filaire. Il évite les zones découvertes, sans végétation. Une importante différence de taille existe entre les populations de plaine et celles de montagne ; en effet, les Psammodromes des formations d'altitude sont plus robustes.

***Psammodromus blanci* (Lataste, 1880)**

Anglais : Blanc's Sand Racer

Français : Psammodrome de Blanc

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : méditerranéenne/endémique du Maghreb

C'est un petit lézard de taille moyenne et de forme allongé, qui ressemble à un Ophiops. Il présente un collier visible et des doigts tuberculés.

Ce lézard diurne semble être inféodé à la steppe à Alfa des Hauts plateaux et de l'Atlas tellien, il est présent depuis le Maroc jusqu'à la Tunisie.

***Ophisops occidentalis* (Boulenger, 1887)**

Anglais : Western Snake-eyed Lizard

Français : Ophisops



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Ce petit lézard (longueur du corps 4,1-5,5 cm et la queue 6,5-10,2 cm) de forme élancée, est le seul représentant des Lacertidés à avoir la paupière inférieure soudée à la supérieure et présente une lunette centrale transparente "œil de serpent".

Cette espèce d'Afrique du Nord se distribue de l'extrême nord-est du Maroc, vers le nord de l'Algérie et de la Tunisie septentrionale et centrale, le nord de la Libye jusqu'au Nord-Ouest de l'Égypte (s. Baha El Din, comm. pers.). On le trouve jusqu'à 1 500 m d'altitude.

En Algérie cette espèce occupe tout l'Atlas saharien.

**Mesalina olivieri (Audouin, 1829)**

Français : Erémias d'Olivier

Affinité biogéographique : saharienne



C'est un lézard de petite taille (en général moins de 150 mm LT), au corps de section arrondie. La tête se termine par un museau court à narines proéminentes, circulaires. La face dorsale, colorée en brun jaunâtre à fauve clair, présente une ligne vertébrale brun grisâtre entourée par deux lignes de taches noires et blanches. Sur les flancs, deux raies, l'une au dessus, l'autre au niveau des membres, avec des taches noires et blanches. La face ventrale est blanche et luisante. La face inférieure de la queue est jaune.

Ce lézard se rencontre d'Afrique du Nord au Sénégal et en Palestine. En Algérie, il est signalé à El Abiod Sidi Cheikh, aux monts des Aurès et au Tassili.

**Mesalina guttulata (Lichtenstein, 1823)**

Anglais : Small spotted lizard

Français : Erémias à gouttelettes

Affinité biogéographique : saharo-sindian



Petit lézard à corps déprimé, très allongé. Le collier gulaire bien marqué et courbe est composé de huit à quatorze plaques. La coloration de la face dorsale varie du beige clair au gris olive foncé, avec trois à cinq séries longitudinales de taches noires, parfois soulignées de blanc, ou des taches noires dispersées au milieu du dos. Sur le côté, quelques ocelles ou deux lignes blanches. La face ventrale est blanche, la gorge grise. La queue présente parfois des anneaux sombres.

Ce Lacertidé se rencontre depuis l'Afrique du Nord jusqu'au Sind. En Algérie il est signalé à Béni Abbès, Erg Occidental, Erg Chech, Laghouat, et au Hoggar.

***Timon pater* (Lataste, 1880)**

Anglais : North African Ocellated Lizard

Français : Lézard ocellé



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne/endémique à l'Algérie et la Tunisie

Ce taxon, longtemps considéré comme sous espèce de *Lacerta lepida* européen (Lataste, 1880), a été élevé au rang spécifique à l'issue des travaux de Bischoff (1982), puis de Mateo (1990) et Odierna *et al.* (1990).

*Timon pater* est la plus grande espèce parmi les Sauriens du nord de l'Algérie, il peut atteindre 20 cm de longueur du museau au cloaque, parfois plus. Ce lézard est moins commun en altitude et presque totalement absent des milieux dunaires. Cependant, en Europe, on le rencontre sur des terrains sablonneux plus dégagés. Il est présent sur les talus de routes où il se réchauffe soit aux pieds des arbres ou sur des rochers, ainsi que dans les endroits dégagés dans les formations forestières. Présent dans les zones humides et les zones montagneuses.

***Podarcis vaucheri* (Boulenger, 1905)**

Anglais : hispanic lizard

Français : Lézard hispanique



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Origine biogéographique : ouest-méditerranéenne

Catégorie : stable

Considérée comme sous espèce de *P. hispanica*, elle a été Elle a été élevée au rang d'espèce par Oliverio *et al.*, (2000) et est considéré comme une espèce distincte.

Cette espèce est localisée principalement dans le massif d'El Ghorra, le massif d'El Aioun et Djebel Haddada, où elle est inféodée aux milieux fermés caractérisés par une humidité élevée et une végétation dense. Ces lézards grimpent souvent sur les arbres où ils chassent les petits invertébrés vivants dans les crevasses des écorces, notamment du Chêne liège et du Chêne zeen.



***Scelarcis perspicillata* (Duméril and Bibron, 1839)**

Anglais : Moroccan Rock Lizard

Français : Lézard du Maroc

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne / endémique au Maroc et aux côtes ouest de l'Algérie

Catégorie : stable

Cette espèce se rencontre dans les parties humides des montagnes de l'Atlas et les régions côtières du Centre et du nord du Maroc et dans le Nord-Ouest l'Algérie. Il a été introduit à l'île de Minorque, dans les îles Baléares en Espagne et les îles Habibas de l'Algérie.

***Chamaeleo chamaeleon* (Linnaeus, 1758)**

Anglais : Common Chameleon

Français : Caméléon

Citée dans Annexe II de la CITES

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Affinité biogéographique : méditerranéenne



Il est le seul saurien à être adapté à la vie arboricole. Il vit dans des lieux secs et broussailleux, perché dans la végétation ou son homochromie lui permet de se fondre (jardins, Oasis, lits d'Oueds, etc.).

Le Caméléon commun (*Chamaeleo chamaeleon*) est une espèce de caméléon, la seule que l'on peut rencontrer en Europe, du sud de l'Espagne à la Crète et au sud de la Turquie. On le rencontre également en Afrique du nord tout le long de la côte méditerranéenne. Il occupe une aire de distribution qui couvre l'ensemble du pays, du sub-humide à l'aride.

***Varanus griseus* (Daudin,1803)**

Anglais : Desert monitor

Français : Varan du désert

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Citée dans Annexe I de la CITES

Affinité biogéographique : saharo-sindienne



C'est le plus grand saurien du Sahara (1,20 m de longueur totale). De forme élancée, avec des pattes longues supportant un corps allongé doté d'une queue effilée et cylindrique plus longue que le corps. C'est une espèce diurne. Lorsque la température ambiante est élevée elle reste active toute la nuit. C'est un animal sédentaire, mais qui couvre des distances très importantes lors de ces déplacements (4-5 km).

Il est présent sur l'ensemble de l'étage saharien avec une préférence pour les biotopes relativement sablonneux (ergs, lits d'Oueds, etc.). Il est fréquent aussi des plaines et des zones caillouteuses (dayas, ...), où il se nourrit de Gerbiers de reptiles (Agames, Lacertidés) et s'attaque même à des *Cerastes* (Valverde, 1957). Il est présent dans tout le Sahara sauf le Hoggar.

***Ophisaurus koellikeri* (Günther, 1873)**

Anglais : Koelliker's Glass Lizard

Français : Ophisauure De Koelliker

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne / endémique au Maroc et à l'Algérie



Le seul représentant de la famille des Anguidés sur le continent et le reptile le plus original (Bons et Geniez 1994). C'est un animal rare par endroits et discret qui passe sa journée sous les pierres. On ne le trouve en activité qu'au crépuscule ou en fin d'après midi après une légère pluie (Bons 1959).

Il est connu à un seul enregistrement dans l'extrême nord-ouest de l'Algérie (P. Geniez et P.-a. Crochet comm. pers. 2010). Il est connu pour être présent jusqu'à une altitude maximale de 2 000 m au-dessus du niveau de la mer.

Cette espèce exige une couverture végétale et une certaine l'humidité du sol. On l'a également observé dans des régions agricoles.

***Uromastix acanthinura* (Bell, 1825)**

Anglais : Bell's dab lizard

Français : Fouette-queue

Affinité biogéographique : saharienne

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée



C'est un lézard de grande taille, aplati dorso-ventralement, à membres courts et puissants terminés par de fortes griffes. Tête large et aplatie, cou assez long. Incisives frontales fusionnées, formant un seul bord coupant. Queue plus longue que la moitié du corps, large et épaisse et recouverte d'anneaux fortement épineux. La coloration varie ; au cours des deux premières années la face dorsale présente une coloration marron ou grise tandis que la face ventrale est blanche. Certains individus sont nettement noirs ou très sombres (dos et ventre).

Ce lézard se rencontre dans toutes les zones rocheuses et pierreuses du Sahara, de l'Atlas Saharien aux confins saharo-soudanais (Sénégal), de la Mauritanie à l'Egypte. Il est absent des régions côtières atlantiques et méditerranéennes sur une profondeur de 40 à 100 km. En algérie il occupe la majeure partie du Sahara

***Trapelus tournevillei* (Lataste, 1880)**

Anglais : Erg Agama

Français : Agame de Tourneville



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Origine biogéographique : saharienne/endémique à l'Algérie-Maroc

Tendance : stable

Cet agame, de taille moyenne et de forme élancée, a le corps à section arrondie, non aplati. La tête est ovale et allongée, couverte d'écailles lisses et convexes, les occipitales ne sont pas élargies. La coloration d'ensemble est jaune sable avec des bandes transversales brunes sur les yeux, l'arrière du crâne et la nuque. La face dorsale porte des taches longitudinales brunes, régulièrement séparées par des bandes parallèles plus claires.

Cette espèce se trouve en deux parties distinctes de l'Algérie centrale et est également présente dans le sud de la Tunisie où on le trouve dans Erg Oriental (Touggourt, Ouargla) ; Erg Occidental (El Goléa, Béni Abès) ; Erg er Raoui.

***Trapelus mutabilis* (Merrem, 1820)**

Anglais : Changeable agama

Français : Agame variable



Affinité biogéographique : saharienne

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée

Lézard de taille moyenne dont le corps est aplati. le museau court ; la lèvre présente, en avant, une saillie ; des petites épines s'observent seulement sur le bord des oreilles ; pas de crête nuchale ni caudale. La face dorsale est beige ou grise avec quatre à cinq taches brun foncé, à centre clair, sur la ligne médio-dorsale. La face ventrale est blanche.

Cet agame se distingue facilement de l'Agame de Bibron par son museau plus « aplati ». L'Agame changeant est assez commun dans les zones planes des Hauts Plateaux et du nord

du Sahara en général. Il semble éviter les secteurs rocheux ou pentus où l'Agame de Bibron est alors plus commun.

L'agame variable se rencontre dans toute la région désertique saharienne, depuis l'atlas saharien au nord, jusqu'aux confins saharo-soudanais, de l'Atlantique à l'Egypte.

En Algérie, sa présence couvre pratiquement tout le Sahara.

### ***Agama bibronii* (Dumeril & Bibron, 1836)**

Anglais : Bibron's agama

Français : Agame de Bibron

Affinité biogéographique : saharienne

Statut de conservation en Algérie : espèce protégée



C'est un lézard de taille moyenne. La face dorsale est colorée en gris vert, avec des taches brunes sur le dos. A la saison de reproduction, les mâles ont la tête et le tronc orange cuivré, le reste du corps et des membres est bleu violacé avec sur la queue, des anneaux plus clairs. La face dorsale de la femelle est jaune orangé, avec cinq bandes transversales rouge vif ; le reste du corps est gris bleuté, le ventre est blanc.

L'agame de Bibron se rencontre dans tout le nord de l'Afrique, jusqu'aux confins saharo-soudanais. En Algérie, il est signalé dans les Aurès, le Hoggar, le Tassili n'Ajjer, El Abiod Sidi Cheikh.

### ***Trogonophis wiegmanni* (Kaup, 1830)**

Anglais : Checkerboard Worm Lizard

Français : Amphisbène

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne



Cette espèce se rencontre au Maroc, dans le nord de l'Algérie et en Tunisie, où elle vit dans les forêts et zones arbustives tempérées, ainsi que dans les zones cultivées. Il est très discret (caractères des Amphisbènes). Les déplacements en plein jour sont rarissimes, sauf un cas où il a été signalé le matin lors d'une parade nuptiale (Bons et Saint Girons 1963).

Cette espèce affectionne des biotopes très variés; les substrats sableux des plages, ou siliceux des forêts (Chêne liège), les jardins, etc.

***Macroprotodon cucullatus* (Guichenot, 1850)**

Anglais : False Smooth Snake

Français : Couleuvre à capuchon



**Affinité biogéographique : méditerranéenne**

**Tendance : régression**

Très petit Boîginé à dents opistoglyphes, sa taille ne dépasse pas 60 cm. Sur sa nuque il porte une grande tache d'où son nom vernaculaire. C'est surtout une espèce de plaines, nous l'avons trouvé dans des habitats secs, notamment les zones sableuses, les forêts ouvertes et endroits broussailleux. Active au crépuscule, sa nourriture consiste surtout en petits lézards (Geckos et petits Lacertidés).

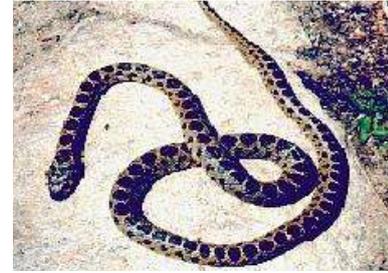
Ce petit serpent opistoglyphe occupe la région méditerranéenne d'Espagne, du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, et pousse sur le littoral de la Libye, de l'Egypte et jusqu'en Palestine (Chiriot, 1995). La sous espèce *mauritanicus* est répartie selon Busack et McCoy (1990) sur l'Algérie, la Tunisie, les îles Baléares et Lampedusa. Les individus de la région d'El Kala, avec 19 rangées d'écailles dorsales à mi-corps présentent tous les caractères de *Macroprotodon cucullatus mauritanicus*.

Bien que l'espèce ne semble pas être menacée à l'échelle mondiale, elle est localement menacée par la dégradation de l'habitat, y compris les changements dans les pratiques agricoles.

***Hemorrhois hippocrepis* (Linné, 1758)**

Anglais : Horseshoe snake

Français : Couleuvre fer -à- cheval



Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne

Tendance : stable

Très petit Boîginé à dents opistoglyphes, sa taille ne dépasse pas 60 cm. Sur sa nuque il porte une grande tache d'où son nom vernaculaire. C'est surtout une espèce de plaines, nous l'avons trouvé dans des habitats secs, notamment les zones sableuses, les forêts ouvertes et endroits broussailleux. Active au crépuscule, sa nourriture consiste surtout en petits lézards (Geckos et petits Lacertidés).

Cette grande couleuvre méditerranéenne affectionne les stations fraîches et aussi les endroits secs, où elle chasse les petits rongeurs, les oiseaux, les lézards et même les criquets pour les individus juvéniles. On la trouve aussi dans les jardins et les habitations. Le plus grand spécimen capturé mesure 1.20 m de longueur.

Cette espèce est connue de la zone méditerranéenne occidentale et atteint la lisière nord du Sahara. Ce grand serpent est répandu dans la péninsule ibérique, au sud de la Sardaigne, au Maroc, en Algérie et en Tunisie.

***Haemorrhois algirus* (Jan, 1863)**

Français : couleuvre algire



Affinité biogéographique : saharienne

C'est une espèce qui caractérise les milieux steppiques et subdésertiques. Elle habite les biotopes pierreux et sablonneux des marges septentrionales du Sahara. Peu de données existes pour cette espèce. En Algérie, elle est signalée à Nâama Ain ain safra.

***Malpolon monspessulanus* (St-Hilaire G., 1827)**

Anglais : Montpellier Snake

Français : Couleuvre de Montpellier

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : ouest- méditerranéenne



Cette espèce est répandue dans les zones à climat méditerranéen, depuis l'ouest de la Mauritanie jusqu'à l'Egypte, la Palestine et plus loin l'Iran et la région de la mer Caspienne. Elle peuple également l'Europe méridionale, à l'exception des grandes îles et la péninsule italienne.

La sous-espèce *insignitus* occupe le Maghreb oriental, et ne dépasse pas la Moulaya à l'ouest. Elle s'étend à l'Est jusqu'au Moyen-Orient, et peuple en Europe la région des Balkans. Les spécimens de la région d'El Kala, avec 17 rangées d'écailles dorsales présentent les caractéristiques de cette sous-espèce.

La variété *M. m. insignitus* habite le Nord-Ouest de l'Afrique. Sa longueur dépasse 1.50 m. Cette couleuvre opisthogyphie préfère les endroits découverts, rocheux à végétation buissonnante. Elle se rencontre également dans les forêts claires, les maquis et sur les berges des rivières. Au Maroc, elle se trouve fréquemment en sympatrie avec *C. hippocrepis*. C'est le serpent le plus fréquent dans les trois pays du Maghreb.

***Scutophis moilensis* (Reuss, 1834)**

Anglais : Moïla Snake

Français : Couleuvre de Moïla

Affinité biogéographique : saharo-sindienne



Chez ce serpent de taille moyenne, à queue assez effilée, la tête présente un aspect caractéristique : la rostrale proémine au dessus de la mâchoire inférieure. La coloration rappelle celle de *Cerastes cerastes* : face supérieure jaune sable ou grisâtre, avec des taches brunes irrégulières, au moins chez les jeunes. Deux barres brunes obliques, derrière la

commissure de chaque coté de la tête. La face inférieure est blanc uniforme ou jaune, avec quelques fois des taches rouges sur les écailles ventrales.

Cette espèce saharo-sindienne se rencontre en Afrique et au Moyen Orient (Syrie, Irak). En Algérie, elle est signalée à, Beni Abbès, Biskra, l'Oranais.

***Natrix maura* (Linné, 1758)**

Anglais : Viperine Water Snake

Français : Couleuvre vipérine

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne

Tendance : régression



Cette espèce occupe les deux côtes de la Méditerranée occidentale, depuis la Ligurie et la France jusqu'en Tunisie, en passant par Gibraltar. BONS (1967a) émet l'hypothèse que les individus de part et d'autre du détroit de Gibraltar puissent faire partie de deux sous-espèces distinctes. Une étude de Schätti (1982) a mis en évidence des variations intraspécifiques entre les deux populations, mais n'a cependant pas donnée lieu à un découpage subsppécifique. Cette espèce est remplacée par *Natrix tessellata* en Europe sud-orientale (à partir de l'Italie) et au nord-est de l'Egypte (Welch, 1982).

Cette espèce se rencontre dans la région méditerranéenne jusqu'à la limite nord du Sahara Occidental. Elle est signalée à Beni Ounif, Beni Abbes, Biskra, Oued Rhir, Annaba, El Kala.

C'est l'Ophidien le plus commun du Parc Nationl d'El Kala (64 % des observations de serpents). Cette abondance est due certainement à son comportement semi-aquatique qui coïncide avec l'existence d'un complexe lacustre particulier (lacs, étangs, marécages, oueds). Elle présente de nombreuses variantes de couleurs et de dessins. Les spécimens foncés à bandes longitudinales jaunâtres qui existent dans le Sud de l'Espagne et au Maroc (Gruber, 1992) ont été contactés au niveau du lac Tonga et dans une forêt de Chêne liège. Cette couleuvre est présente aux lacs Tonga, Oubeira, lac bleu et aussi dans les différents oueds tel que Oued Bouaroug, Oued Messida,... etc.

***Natrix natrix* (Reoane, 1884)**

Anglais : Grass Snake

Français : Couleuvre à collier

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Affinité biogéographique : méditerranéenne



Présente dans presque toute l'Europe ; Au nord jusqu'à 67° de latitude en Scandinavie, jusqu'au Sud de la Finlande et jusqu'en ex U.R.S.S., absente de certaines îles comme l'Irlande, les Baléares, Malte, la Crète et certaines des Cyclades. Elle se rencontre dans le Maghreb et dans l'ouest de l'Asie jusqu'au lac Baïkal.

Cette espèce est moins abondante, et de comportement plus discret que sa congénère. Nous l'avons capturée beaucoup plus à proximité des cours d'eau tel qu'oued Bouaroug (Parc National d'El kala) et le massif forestier de l'Edough (Annaba). Les spécimens sont de coloration très variable, généralement sombre et portent sur la nuque un collier de couleur jaune ou blanche. Leur taille va jusqu'à 1.20 m.

***Lytorhynchus diadema* (Duméril et Bibron 1854)**

Anglais : Diademed Sand-Snake

Français : Lytorhynque diadème

Affinité biogéographique : saharo-sindienne



Ce serpent de petite taille, se caractérise par ses pupilles elliptiques verticales et sa plaque rostrale saillante et tronquée. La coloration est variable. La face supérieure est jaune, blanchâtre ou roussâtre avec des taches elliptiques sombres, régulières (5 mm de large, distantes de 10 mm environ), souvent constituées de traits longitudinaux. La tête porte généralement un dessin régulier en forme de diadème, une bande noire le long de la nuque et une autre oblique entre l'œil et la bouche. La face inférieure est blanc uniforme.

Il se rencontre dans toute la zone aride, de la Mauritanie au Sinaï et à l'Iran. En Algérie, elle est signalée à Bénis Abbès, El Oued, Mraïer, Sud Oranais, Souf, Hoggar, Tassili n'Ajjer.

***Spalerosophis diadema* (Schlegel, 1837)**

Anglais : Clifford's snake

Français : Couleuvre diadème

Affinité biogéographique : saharo-sindienne



C'est une couleuvre d'assez grande taille (1,5-1,8m) et de forme élancée. D'une coloration brune, grise pâle ou jaunâtre, elle se caractérise par des tâches sombres arrondies (ovales ou losange). Son nom vient de ses bandes transversales larges et sombres situées entre les yeux. On distingue deux sous-espèces : *S. d. cliffordi* (tâches étroites irrégulières ; 25 à 29 rangées d'écailles dorsales) et *S. d. dolichospilus* (taches de grande taille, ovales et à bordure plus claire ; 30 à 33 rangées d'écailles dorsales).

C'est une espèce saharo-sindienne. En Algérie, elle est signalée à Beni Ounif, Kenadsa, Beni Abbès, Ouargla, Ghardaïa, Hoggar (Tamanrasset), Aïn Sefra, Biskra, Oued Rhir.

Espèce terricole, elle fréquente les zones arides, pierreuses ou rocailleuses. Elle est active la nuit en été et le jour en hiver.

***Spalerosophis dolichospilus* (Werner, 1923)**

Anglais : Mograbin Diadem Snake

Français : Couleuvre Diadème Du Maghreb

Statut de conservation UICN : DD (Données insuffisantes)

Affinité biogéographique : saharienne



Cette espèce est présente dans les zones présahariennes et arides du sud-ouest du Maroc, le nord du Sahara algérien et la Tunisie occidentale.

Cette espèce affectionne les ambiances arides et semi-arides. Elle apparaît liée aux terrains sablonneux d'Oueds temporaires ou permanents (Bons, 1967). Elle peu fréquentée

également des champs de blé abandonnés qui semblent représenter des endroits très importants pour cette forme (Fahd, 1993).

***Psammophis schokari* (Forskal, 1775)**

Anglais : Schokari Sand Racer

Français : Serpent des sables

Affinité biogéographique : saharo-sindienne



Ce serpent de taille moyenne, de forme élancée, à queue longue et fine, se caractérise par le diamètre du corps qui ne dépasse pas dix mm. Le cou est étroit et le museau obtus. Le patron de coloration est variable. Cependant, on note en permanence une ligne noire très marquée sur le côté de la tête, s'étendant du bout du museau à la région temporale. Certains sujets présentent une coloration uniforme, claire, tant dessus que dessous ; d'autres sont gris-verdâtre avec des taches noires à la partie antérieure ; fréquemment la coloration est brune avec de fines bandes longitudinales, jaunes ou blanches, à la partie supérieure. Le ventre est généralement blanc.

Cette espèce saharo-sindienne est répandue de la Mauritanie à l'Inde, et du Maroc au Sénégal. En Algérie, elle est signalée à Béni Ounif, Reggane, Beni-Abbès, Hoggar (In Amsel), Aïn Sefra

***Telescopus dhara* (Reuss, 1834)**

Anglais : Egyptian catsnake

Français : Telescope de Tripolitaine

Affinité biogéographique : saharienne



Représenté par *T.d. obtusus*, il a le privilège d'être la dernière espèce découverte au Maroc (Böhme et al. 1989). De taille moyenne (74 cm) ce serpent possède des caractéristiques qui ressemblent à celles des vipères (pupille verticale, tête large, etc.). La face dorsale est d'une couleur brune avec des séries de tâches foncées hexagonales ou transversales. La face ventrale est claire.

Elle se rencontre dans le Nord de l'Afrique où elle atteint la région sahélienne, de la Mauritanie à la Somalie. En Algérie, elle est signalée dans le Hoggar

Espèce mal connue, terricole, elle est fréquente à proximité des agglomérations, dans les jardins buissonneux et dans les murs de pierres.

***Coronella girondica* (Daudin, 1803)**

Anglais : Southern Smooth Snake

Français : coronelle Girondine

Statut de conservation UICN: LC (préoccupation mineure)

Citée dans Annexe II convention de Bern

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne

Tendance : régression



Présente en Europe du Portugal à l'Italie occidentale. En Afrique du Nord, dans le Rif et les montagnes de l'Atlas du Maroc, à travers le Nord de l'Algérie à l'extrême nord-ouest de la Tunisie. Elle peut être trouvée du niveau de la mer jusqu'à 2 900 m d'altitude (Haut Atlas, Maroc).

Cette espèce se trouve dans une variété milieux : maquis, les forêts ouvertes, haies sèches, les Prairies, les zones rocheuses, des vergers et les plantations.

***Macroprotodon abubakeri* (Wade, 2001)**

Statut de conservation UICN : DD (Données insuffisantes)

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne



Cette espèce est connue du Nord-Ouest l'Algérie et le nord-est du Maroc. Elle est présente également sur les îles Habibas (Algérie). Les informations sur cette espèce sont insuffisantes.

***Leptotyphlops macrorhynchus* (Jan, 1861)**

Anglais : Worm Snake

Français : Serpent minute

Affinité biogéographique : saharo- indienne



Le *Leptotyphlops* est un petit serpent vermiforme d'un corps aplati et d'une longueur de 17 à 28 cm. Sa couleur brun ou rose pale rappelle celle d'un Lombric. Il possède une tête aussi grosse que la queue avec un museau donnant un aspect crochu vu de profil. C'est la dernière mention dans la faune du Maroc.

Ce serpent se rencontre dans toute la zone pré-désertique septentrionale saharo-sindienne. En Algérie, il est signalé à Beni Abbès, Hammam Salahine (Biskra), Tassili n'Ajjer (Oued Tahouilet, NW de Djanet).

Cet ophidien fouisseur, aveugle, mal connu et nocturne vit sous les pierres dans les broussailles et parmi les racines d'arbres et de buissons. Il craint la lumière solaire directe. Son biotope est constitué par les plaines à couvertures végétales, pierreuses et avec une certaine humidité, souvent aux environs des agglomérations humaines, dans les Oasis et dans les jardins à l'abandon (Gruber 1992).

***Naja haje* (Linnaeus, 1758)**

Anglais : Egyptian cobra

Français : Cobra d'Egypte

Affinité biogéographique : saharo-éthiopienne



C'est le plus grand serpent (1,8-2,5m) et l'un des plus dangereux de l'Afrique du Nord. D'un brun noirâtre ou gris clair, il est capable d'écartier ses côtes cervicales déployant une collerette caractéristique. Au Maroc, elle représentée par la sous-espèce *Naja haje legionis*

Cette espèce se rencontre dans les régions arides, caractéristiques du nord de l'Afrique et de l'Arabie. En Algérie, il a été signalé à Biskra, Beni Ounif, Chott Melghir, Beni Abbès. Bir El Ater

Elle affectionne les milieux arides, les savanes sèches, oasis, les oueds temporaires, etc. Elle recherche la fraîcheur et l'humidité dans les zones basses des dunes, les jardins, les cultures (Leberre, 1989). Son activité est crépusculaire ou nocturne pendant la saison chaude, diurne le reste de l'année.

***Cerastes cerastes* (Linnaeus, 1758)**

Anglais : Horned viper

Français : Vipère à corne

**Affinité biogéographique : saharienne**



C'est une espèce de taille moyenne (65 cm chez l'adulte) trapu, avec une tête aussi large que longue et une queue courte, pointue et noirâtre. D'une couleur jaune sable pale avec des tâches plus sombres, elle possède des écailles dorsales carénées. L'écaille supra-oculaire est en forme de cornes dont leur rôle dans l'environnement de ces animaux ainsi que leur variabilité sont très mal connus.

Cette vipère se rencontre dans toutes les régions désertiques d'Afrique et du Moyen-Orient. En Algérie, elle occupe toutes les régions sahariennes. Hoggar jusqu'à 1800 m, Tassili, Beni Ounif, Biskra, Sud de l'Atlas Saharien, Tassili des Ajjer.

D'une homochromie très marquée avec son environnement, cette espèce désertique fréquente des milieux très différents; regs, hamadas, les Dayas, les dunes non vives, etc. Nocturne et erratique l'été, sédentaire en hiver elle utilise les divers refuges (de surface comme de profondeur, terriers par exemple) pour s'abriter et régler sa température (Leberre, 1989). Elle passe la journée sous une couche de sable, yeux à l'extérieur (Bons, 1967). Elle se nourrit de petits vertébrés (lézards, souris, etc.) des insectes (Arthropodes, Coléoptères, orthoptères, ...).

***Cerastes vipera* (Linnaeus 1758)**

Anglais : Lesser cerastes vipera

Français : Vipère céraсте

Affinité biogéographique : saharienne



C'est une vipère de petite taille (49 cm) avec des yeux apicaux portés par une petite tête bien individualisée. D'une couleur claire (jaune sable ou rouge brique pâle), elle porte des taches sombres le long du corps. Venimeuse, elle secrète un cytotoxine très actif.

Cette vipère se rencontre dans les régions arides nord-africaines. En Algérie, elle occupe le sud de l'Atlas saharien, le Sahara et le Hoggar

Cette petite espèce, déserticole et psammophile, est présente sur tout le Sahara. Elle est strictement localisée dans les régions sablonneuses et surtout les ergs (Saint Girons 1956) où elle s'enfonce totalement laissant uniquement ses yeux à l'extérieur.

***Macrovipera lebetina* (Linnaeus, 1758)**

Anglais : Daudin's viper

Français : Vipère lébétine

Citée dans Annexe II convention de Bern

Affinité biogéographique : afro-asiatique



Vipère de grande taille, trapue, à queue courte, bien distincte du corps. La tête, triangulaire, est presque aussi large, en arrière, que longue. La coloration est proche de celle de *C. vipera*. La coloration foncière de la face supérieure varie de gris à rougeâtre. Une ligne vertébrale est constituée d'un chapelet de taches noires ou brun clair, formant soit une ligne sinueuse, soit des barres transversales. La tête porte une large bande sombre. L'extrémité de la queue est jaune.

Cette grande vipère se rencontre en Afrique du Nord et en Asie mineure. En Algérie elle est signalée à Laghouat.

***Daboia mauritanica* (Duméril & Bibron, 1848)**

Anglais : Moorish Viper

Français : Vipère De Mauritanie

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : Nord-ouest africaine



Cette grande vipère est largement répandue au Maghreb dans les milieux arides et semi arides. En Algérie, elle occupe la moitié nord du pays mais dans le nord ouest algérien, la région des Hauts Plateaux ainsi que des Monts des Ksour, la distribution des espèces du genre *macrovipera* est peu connu. Il est possible que les individus de *M. mauritanica* soit plutôt à rattacher à *Macrovipera lebetina* ou *Macrovipera deserti*.

En Algérie, elle est répartie entre l'Atlas Tellien et l'Atlas Saharien. Elle a été signalée dans l'Oranie, Reghaïa et Naâma

Cette espèce se rencontre dans les pentes rocheuses et d'autres zones dans les zones semi-arides et subhumides. On le trouve dans les steppes, les oueds, les haies et les forêts ouvertes

***Daboia deserti* (Anderson, 1892)**

Anglais : Desert Viper

Français : Vipere Du Desert

Statut de conservation UICN : NT (Quasi menacée)

Affinité biogéographique : Nord-ouest africaine / rare

Tendance : régression



Cette espèce d'Afrique du Nord s'étend dans une bande étroite de l'Atlas saharien, de Ouest de l'Algérie, vers la Tunisie centrale et le Nord-Ouest de la Libye. La distribution de cette espèce rare est inconnue, et l'espèce peut également se produire au Maroc. Cette espèce se rencontre jusqu'à 700 m d'altitude.

Cette espèce se trouve généralement sur les pentes rocheuses avec végétation clairsemée. On la trouve également dans les milieux semi-désertique, les steppes et les aussi grottes.

***Echis leucogaster* (Roman 1972)**

Anglais : Carpet viper

Français : échide carénée

Affinité biogéographique : paléotropicale



Vipère de taille moyenne, à queue courte. Son museau est très court et arrondi. La coloration de la face supérieure varie du brun sable pâle à l'orangé sombre. Le sommet de la tête est orange sombre avec des marques foncées (en forme de V, cruciforme, ou aristée) à pointe dirigée vers l'avant. Les supralabiales sont blanc uniforme. La face inférieure est blanche, avec quelques taches noires aux angles des ventrales, et quelques taches peu nettes sur la ligne médiane.

C'est une espèce paléotropicale, bien distribuée au Sahara. En Algérie, elle est signalée dans le Sud des Hauts Plateaux, Biskra et le Hoggar.

***Vipera latastei* (Boscá, 1878)**

Anglais : Lataste's Viper

Français : Couleuvre à collier

Statut de conservation UICN : V (vulnérable)

Affinité biogéographique : ouest-méditerranéenne



C'est un serpent de petite taille (53 cm) caractérisée par un museau qui porte un appendice dirigé vers le haut.

Cette espèce s'étend du Nord du Maroc au Nord de l'Algérie et l'extrême nord-ouest de la Tunisie, elle est également présente dans la péninsule ibérique, où elle a une population fragmentée au Portugal et en Espagne (étant absente du Nord de l'Espagne).

C'est une espèce "anthropophobe" qui ne tolère pas la présence de l'Homme. Son biotope est formé par des pentes d'éboulis ensoleillées et portant des broussailles et des forêts claires et feuillus. Elle peut fréquenter également des biotopes côtiers à substrat sablonneux (Geniez et al., 1992).

***Eryx jaculus* (Linnaeus, 1758)**

Anglais : Spotted Sand Boa

Français : Boa des sables

Affinité biogéographique : afro-asiatique



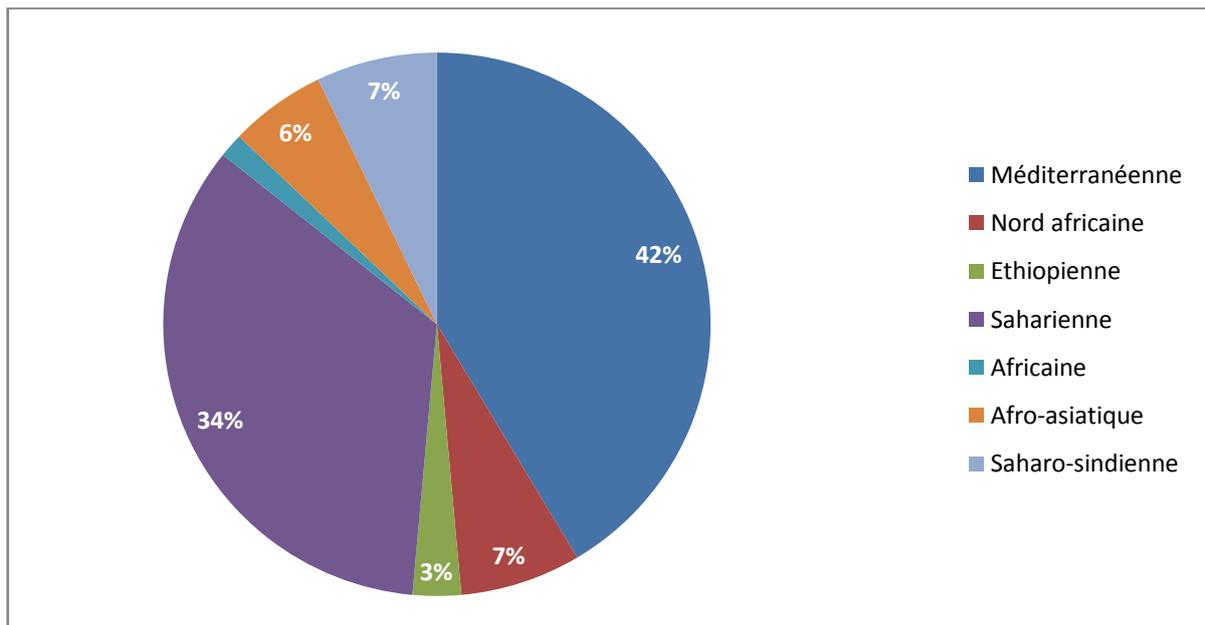
C'est le seul représentant en Algérie de la famille des Boidés. C'est un gros serpent très discret et peu abondant d'une longueur totale d'environ 80 cm et d'un diamètre de 4 à 5 cm. La tête est courte et non distincte d'un corps couvert de petites écailles lisses et serrées qui assurent une étanchéité au sable. La coloration varie du gris-brunâtre, jaune-brunâtre au rougeâtre avec des tâches noirs ou brun foncé. Il est dépourvu de crochet.

Il affectionne les plaines et les collines. Il habite volontairement les lits des cours d'eaux à sec et les contrées arides à sol meuble ou sableux avec une végétation rare. Également sous les pierres, dans le creux des rochers ou dans les galeries des petits mammifères (Gruber 1992).

Il est confiné à Est du pays (hauts plateaux).

### II.3. CARACTERES BIOGEOGRAPHIQUES

L'herpétofaune algérienne est très riche et très diversifiée et l'immensité de notre pays a permis l'existence d'un grand nombre d'espèces appartenant à des affinités biogéographiques très éloignées. Ainsi, on peut distinguer plus au moins 7 affinités (voir figure). Néanmoins, deux grandes entités biogéographiques se dégagent, une méditerranéenne à 42 % et l'autre saharienne à 34 %.



*Proportion de différentes origines biogéographiques*

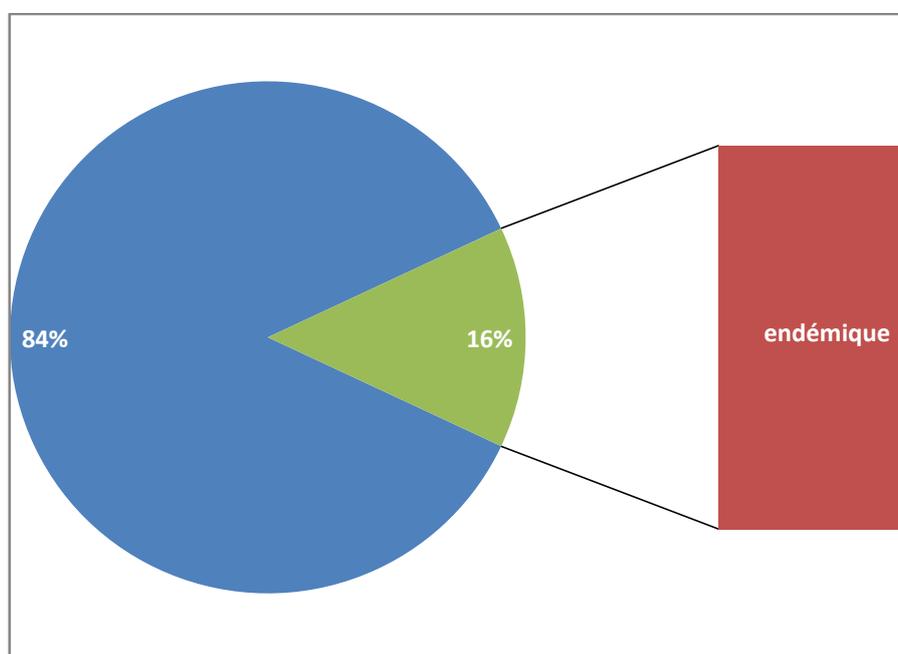
### II.4. ETAT ENDEMIQUE DES REPTILES

La richesse de l'herpétofaune algérienne est tributaire de plusieurs facteurs ; géographiques, climatiques, et topographiques. Ces facteurs ont aussi contribué à l'isolement et à la diversification de plusieurs taxons permettant l'installation de plusieurs espèces propres à notre pays ou bien partagé avec les pays voisins.

*Liste des espèces endémiques en Algérie*

Endémiques à l'Algérie	Endémiques à l'Algérie- Maroc	Endémiques à l'Algérie- Tunisie
<i>Chalcides ocellatus tassiliensis</i>	<i>Chalcides minutus</i>	<i>Tarentola neglecta</i>
<i>Acanthodactylus bedriagai</i>	<i>Chalcides parallelus</i>	<i>Chalcides mertensi</i>
<i>Acanthodactylus savigny</i>	<i>Chalcides mauritanicus</i>	
	<i>Eumeces algeriensis</i>	
	<i>Timon pater</i>	
	<i>Scelarcis perspicillata</i>	
	<i>Ophisaurus koellikeri</i>	
	<i>Trapellus tournevillei</i>	
<b>3 espèces</b>	<b>8 espèces</b>	<b>2 espèces</b>

13 espèces de Reptiles d'Algérie soit 16% du peuplement total sont endémiques au Maghreb et dont la plus grande répartition est localisée en Algérie. 3 espèces de lézards sont endémiques à l'Algérie, ces espèces sont toutes sahariennes. Les territoires algériens et marocains constituent une des plus importante zone d'endémisme dans le bassin méditerranéen (voir figure).



*Importance de l'endémisme dans l'herpétofaune algérienne*

**II.5. STATUT DE CONSERVATION**

- **La liste rouge de l'union internationale de la conservation de la nature (UICN) :**

Ce statut représente en outre un outil important lorsqu'il s'agit de fixer des priorités en matière de conservation d'espèces. Toutes les espèces d'Amphibiens d'Algérie figurent dans la liste rouge de l'UICN. En sachant que très peu de travaux ont concerné la répartition des Amphibiens en Algérie, cette évaluation reste approximative et nécessite une actualisation des données.

*Liste des espèces figurant dans la liste rouge de l'UICN*

<b>Préoccupation mineure</b> <b>(LC)</b>	<b>Quasi menacées</b> <b>(NT)</b>	<b>Vulnérable</b> <b>(V)</b>	<b>En danger</b> <b>(EN)</b>
---	--------------------------------------	---------------------------------	---------------------------------

<i>Tarentola mauritanica</i>			
<i>Tarentola deserti</i>			
<i>Tarentola neglecta</i>			
<i>Tropicolotes tripolitanus</i>			
<i>Saurodactylus mauritanicus</i>			
<i>Ptyodactylus oudrii</i>			
<i>Chalcides mertensi</i>			
<i>Sphenops boulengeri</i>			
<i>Trachylepis vittata</i>			
<i>Eumeces algeriensis</i>			
<i>Acanthodactylus erythrurus</i>	<i>Macrovipera mauritanica</i>	<i>Mauremys leprosa</i>	<i>Caretta caretta</i>
<i>Acanthodactylus maculatus</i>	<i>Macrovipera deserti</i>	<i>Testudo graeca</i>	<i>Chalcides parallelus</i>
<i>Psammodromus algirus</i>	<i>Acanthodactylus bedriagai</i>	<i>Chalcides minutus</i>	<i>Chalcides mauritanicus</i>
<i>Ophisops occidentalis</i>	<i>Acanthodactylus savigny</i>	<i>Vipera latastei</i>	
<i>Timon pater</i>	<i>Emys orbicularis</i>		
<i>Podarcis vaucheri</i>			
<i>Scelarcis perspicillata</i>			
<i>Varanus griseus</i>			
<i>Ophisaurus koellikeri</i>			
<i>Trapellus tournevillei</i>			
<i>Agama bibronii</i>			
<i>Coluber hippocrepis</i>			
<i>Malpolon monspessulanus</i>			
<i>Natrix maura</i>			
<i>Natrix natrix astreptophora</i>			
<i>Coronella girondica</i>			
<b>26 espèces</b>	<b>5 espèces</b>	<b>4 espèces</b>	<b>3 espèces</b>
<b>63,41 %</b>	<b>12,20 %</b>	<b>9,76 %</b>	<b>7,32 %</b>

Le statut de conservation varie entre les différents ordres de reptiles. En Algérie, on ne trouve aucune espèce menacée parmi les Geckonidés. Le niveau de menace pour les serpents, dont deux espèces seulement sont menacées, est relativement bas. Parmi les lézards, le pourcentage d'espèces menacées est plus élevé 15,5% (37 espèces).

La famille des scincidés compte une espèce vulnérable et deux en danger. 100% des tortues sont menacées, avec 2 vulnérables (*Mauremys leprosa*, *Testudo graeca*), une en danger (*Caretta caretta*).

Plusieurs espèces de reptiles ne sont présentes que d'une façon marginale dans la région méditerranéenne. La plupart de ces espèces sont listées dans la catégorie de Préoccupation mineure à l'échelle globale, mais leurs populations méditerranéennes sont parfois très menacées, entre autres les espèces suivantes: l'Echide à ventre blanc *Echis leucogaster* et *Tarentola ephippiata*.

Le Boa des sables *Eryx jaculus* est largement répandu en région méditerranéenne, où il est généralement en déclin, bien qu'il soit listé dans la catégorie de Préoccupation mineure à l'échelle globale.

#### • LA C.I.T.E.S

L'herpétofaune algérienne comprend 4 espèces appartenant à la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) appelé « Convention de Washington ». Les Annexes I, II et III de la CITES sont des listes où figurent des espèces bénéficiant de différents degrés ou types de protection face à la surexploitation :

- La tortue marine (*Caretta caretta*) est inscrite dans l'Annexe I qui renferme les espèces dont la survie est la plus compromise.
- La tortue mauresque, le caméléon et le varan font partie de l'Annexe II qui renferme des espèces qui, bien que n'étant pas nécessairement menacées actuellement d'extinction, pourraient le devenir si le commerce de leurs spécimens n'était pas étroitement contrôlé.

- **LA CONVENTION DE BERNE**

Quatre 4 autres espèces font partie de la convention de Berne qui a pour but d'assurer la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe par une coopération entre les États afin d'assurer la conservation de la flore et de la faune sauvages et de leurs habitats naturels, et protéger les espèces menacées d'extinction. Ces espèces sont : *Hemidactylus turcicus* - *Chalcides chalcides* - *Coronella girondica* - *Macrovipera lebetina*

- **REGLEMENTATION ALGERIENNE**

8 espèces de Reptiles sont protégées par la réglementation algérienne notamment le décret n° 83-509 du 20 août 1983 relatif aux espèces animales non domestiques protégées. Ces espèces sont : la tortue terrestre *Testudo graeca*, les deux tortues dulçaquicoles *Mauremys leprosa* et *Emys orbicularis* et les Sauriens des milieux désertiques *Chamaeleo chamaeleon*, *Varanus griseus*, *Uromastix acanthinurus*, *Trapelus mutabilis* et *Agama bibronii*.

- **RARETE**

L'herpétofaune algérienne compte 03 espèces rares qui sont : *Vipera latastei*, *Macrovipera deserti*, *Tarentola annularis*. Cette dernière est décrite uniquement dans la région de Tindouf, peu d'informations existent sur son statut ou sur son aire de répartition.

## II.6. REGIONS SENSIBLES POUR LA DIVERSITE HERPETOLOGIQUE

Afin de faire ressortir les zones les plus importantes pour la diversité des Reptiles et Amphibiens, on a combiné les informations qui sont en rapport avec le statut des différentes espèces. Ainsi, on a regroupé d'un côté les différents critères, à savoir l'endémisme, la rareté, le statut de conservation UICN et de l'autre côté la richesse spécifique par région (voir tableau).

### *Statut des espèces de Reptiles et Amphibiens sensibles*

NOM SCIENTIFIQUE	Endémique	Catégorie	Géographie	Statut UICN
<i>Mauremys leprosa</i>		Stable	Nord –nord sahara	V
<i>Emys orbicularis</i>		Régression	Extrême nord-est	NT
<i>Testudo graeca graeca</i>		Régression	Nord – nord sahara	V
<i>Caretta caretta caretta</i>		Régression	Littoral	EN
<i>Chalcides minutus</i>	Algérie – Maroc	Régression	Monts de Tlemcen	V
<i>Chalcides parallelus</i>	Algérie - Maroc	Régression	Localisée dans l'Oranie	EN
<i>Chalcides mauritanicus</i>	Algérie – Maroc	Régression	Littoral Oran-Alger	EN
<i>Acanthodactylus bedriagai</i>	Algérie	-	Nord-est (Aurès)	NT
<i>Acanthodactylus savigny</i>	Algérie	-	Localisée à Chréa	NT
<i>Psammodromus blanci</i>	-	-	Nord (hauts plateaux)	NT
<i>Timon pater</i>	Algérie-Maroc	-	Nord-Est	LC
<i>Scelarcis perspicillata,</i>	Algérie-Maroc	-	Nord-Ouest (Oranie)	LC
<i>Ophisaurus koellikeri</i>	Algérie-Maroc	-	Extrême nord-ouest	LC
<i>Tarentola annularis</i>	Ethiopienne	-	Localisée à Tindouf	NE
<i>Trapellus tournevillei</i>	Algérie-Maroc	Stable	Sahara	LC
<i>Macrovipera mauritanica</i>	-	-	Nord-ouest	NT
<i>Macrovipera deserti</i>	-	Rare	Atlas saharien	NT
<i>Vipera latastei gaditana</i>	-	Rare	Atlas tellien	V
<i>Pseudepidalea brongersmai</i>	Maroc- Algérie	Rare	Ouest	NT
<i>Amietophrynus xeros</i>	-	Rare	Hoggar	LC
<i>Hoplobatrachus occipitalis</i>	-	Rare	Hoggar	LC

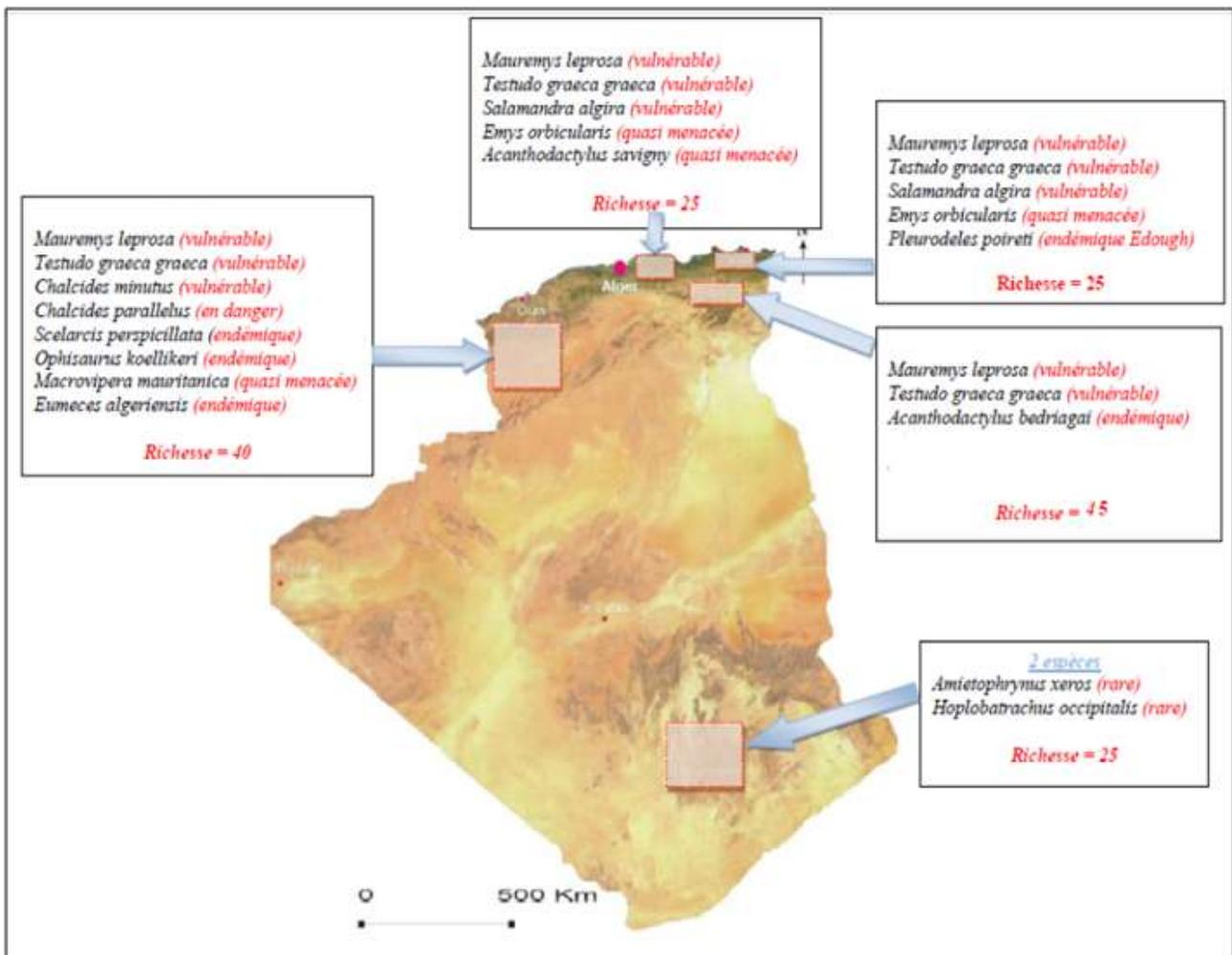
<i>Pleurodeles poireti</i>	Algérie	Rare	Edough	EN
<i>Salamandra algira</i>	Maroc- Algérie	Rare	Atlas tellien	V

En effet, la répartition des Reptiles et Amphibiens sensibles a permis de faire ressortir 4 grandes régions (voir figure) :

1. Une importante zone dans le Nord du pays qui s'étend sur les grands massifs montagneux littoraux et qui renferme le massif de l'Edough, les Babors et Djurdjura. Ces régions renferment des espèces endémiques, rares, vulnérables et menacées.
  - *Mauremys leprosa* (*vulnérable*)
  - *Testudo graeca graeca* (*vulnérable*)
  - *Salamandra algira* (*vulnérable*)
  - *Pleurodeles poireti* (*endémique Edough*)
  - *Emys orbicularis* (*quasi menacée*)
  - *Acanthodactylus savigny* (*quasi menacée*)
  
2. La région la plus diversifiée en Algérie en matière de Reptiles, représentée par les Monts des Aurès.
  - *Mauremys leprosa* (*vulnérable*)
  - *Testudo graeca graeca* (*vulnérable*)
  - *Acanthodactylus bedriagai* (*endémique*)
  
- 3- Une troisième zone, représentée par le Tassili et le Hoggar où la diversité est nettement plus importante.
  - *Amietophrynus xeros* (*rare*)
  - *Hoplobatrachus occipitalis* (*rare*)

4- L'Oranie

- *Mauremys leprosa* (vulnérable)
- *Testudo graeca graeca* (vulnérable)
- *Chalcides minutus* (vulnérable)
- *Chalcides parallelus* (en danger)
- *Scelarcis perspicillata* (endémique)
- *Ophisaurus koellikeri* (endémique)
- *Macrovipera mauritanica* (quasi menacée)
- *Eumeces algeriensis* (endémique)



*Les régions les plus importants pour la diversité des Reptiles et des Amphibiens*

## II.7. PRINCIPALES MENACES SUR LES REPTILES

Les Reptiles sont sujets à de multiples facteurs de dégradations, les plus importants sont :

- **La pression démographique :** La croissance démographique constitue l'une des principales pressions sur les ressources naturelles, elle est la cause la plus importante de la dégradation des écosystèmes.
- **La déforestation :** Les écosystèmes forestiers qui constituent un habitat pour beaucoup d'espèces de Reptiles et Amphibiens souffrent essentiellement du prélèvement de bois et des défrichements pratiqués par les populations riveraines au profit des extensions des cultures.
- **Les incendies :** Ils constituent une menace surtout pour les Reptiles dans les milieux forestiers. La tortue mauresque (*Testudo graeca*) est la principale victime des incendies. Le brûlage des talus ou des champs peut faire périr plusieurs espèces de lézards ou des couleuvres fréquentes dans ces milieux.
- **L'urbanisation :** Dans beaucoup de régions, le développement des villes et la mise en place d'infrastructures publiques ou privées surtout les routes se fait au détriment des Reptiles qui sont souvent victimes de la circulation (*Timon pater*, *Emys orbicularis*, *Mauremys leprosa* et la plupart des serpents). Au printemps et en été, des massacres sont régulièrement constatés sur nos routes où les espèces viennent se chauffer sur le bitume ou lors de leurs déplacements saisonniers entre les zones de pontes et les zones d'alimentation. Ces voies de communications peuvent constituées de véritables barrières aux déplacements des reptiles et contribuent en même temps au morcellement des populations.

Aussi, la construction d'installations le long du littoral, le piétinement et aussi le pullulement des carrières d'extraction de sables sont de nature à porter préjudice et mettent localement en péril plusieurs espèces psammophiles telles que le Seps de Doumergue ou *Chalcides parrallelus*.

- **Le drainage et les pressions sur les zones humides :** Le drainage, l'assèchement et la mise en culture des zones humides entraînent la destruction de certaines espèces

inféodées à l'eau, telles que les Tortues dulçaquicoles (*Natrix natrix*, *Emys orbicularis*, *Mauremys leprosa*).

- **La pollution :** La pollution de l'eau, de l'air et du sol, la démoustication et l'utilisation d'insecticides constituent une cause importante dans la destruction des espèces et des habitats. La pollution peut avoir des effets directs sur certains serpents semi-aquatiques, ou indirects sur les biocénoses aquatiques, les privant ainsi de ressources alimentaires car la plupart des espèces sont insectivores. L'épandage et la sur-utilisation des substances chimiques lors de la lutte antiacridiens peuvent causer de graves dégâts sur les espèces et la stérilisation des écosystèmes. Les rejets polluants des eaux usées des villes, des centres urbains et des unités industrielles, au niveau des cours d'eau/zones humides, ont un impact néfaste sur les reptiles semi-aquatiques (*Natrix natrix*, *Emys orbicularis*, *Mauremys leprosa*) de ces milieux par la perte d'espèces et la dégradation/destruction des habitats.
- **La collecte :** Les collectes intempestives et répétées vis-à-vis de populations restreintes surtout la tortue mauresque
- **Dégradation et destruction des habitats :** Beaucoup de Reptiles sont victimes de la dégradation et de la destruction de leur habitat (déboisement, surpâturage très actif et incontrôlé, extension des zones habitées, réduction du couvert végétal, etc.). Ainsi, tous les reptiles forestiers souffrent de ce problème, les exemples sont nombreux. Nous citerons en particulier *Psammmodromus microdactylus*, *P. blanci*, inféodés à la steppe à Alfa, Les plus aquatiques comme la Cistude d'Europe, la couleuvre vipérine sont très vulnérables et ont souffert de la mise en culture des marais, du captage des sources, etc. La destruction ou la perturbation des Salamandres sont des causes qui guettent ces espèces.
- **Changement climatique :** Les bouleversements climatiques globaux, mais surtout locales (sécheresse, désertification, raréfaction des plans d'eaux, etc.)
- **Les espèces exotiques envahissantes :** est une espèce (animale ou végétale) exotique (allochtone, non indigène) dont l'introduction par l'homme (volontaire ou fortuite) sur un territoire menace les écosystèmes, les habitats ou les espèces indigènes avec des conséquences écologiques, économiques et sanitaires négatives. Le danger de ce type d'espèce est qu'elle accapare une part trop importante des ressources dont les espèces indigènes ont besoin pour survivre, ou qu'elle se nourrisse directement des espèces indigènes. Les espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui considérées comme

l'une des plus grande menace pour la biodiversité. En Algérie, on nous a jamais signalé l'introduction d'espèces de reptiles pouvant concurrencer ou nuire les espèces autochtones.

### **III. STRATEGIE DE CONSERVATION DES REPTILES ET AMPHIBIENS**

En raison de la dégradation de leur biotope, la plupart les Amphibiens et les Reptiles sont donc en danger. Cependant, les mesures actuelles de conservation ne répondent pas au souci de conservation souhaité. La loi algérienne n'offre pas une protection totale à ces espèces. Des mesures incitatives et législatives doivent être mise en place.

On ne peut protéger que ce qu'on connaît. La protection des Reptiles et Amphibiens d'Algérie passe par une meilleure connaissance de leur écologie et de leur répartition. Les insuffisances sont grandes sur les Reptiles et amphibiens que ce soit sur leur taxonomie, leur biologie, leur dynamique et leur rythme d'évolution. Le statut de plusieurs espèces reste à définir. Ce manque de données limite la conservation de ces éléments et rend leur gestion très aléatoire. Ainsi, il est primordial d'établir cette stratégie nationale pour la protection de l'Environnement qui vise à déterminer les orientations primordiales pour assurer une bonne conservation de la biodiversité. Il est préconisé en priorité :

- De lancer des études afin de mieux connaître la diversité et aussi le statut des différentes espèces afin de les protéger et aussi de protéger leurs habitats.
- Etablir une banque de données nationale afin de récolter le maximum d'information sur les espèces et leurs répartitions.
- Suivi des espèces rares, menacées, vulnérables et ceux qui méritent une attention particulière, surtout les populations de *Testudo graeca*, *Salamandra algira*, *Pleurodeles poireti*, *Emys orbicularis*,
- Etablir des textes législatifs incluant les espèces les plus sensibles. La loi 82.10 ne concerne que 8 espèces, alors que la liste des espèces sensibles s'élève à 14 espèces.
- Interdiction de toute introduction sur le territoire national d'espèces exotiques. La réglementation doit être stricte en ce sens pour pallier aux problèmes des espèces invasives qui causent actuellement beaucoup de dégâts en Europe.
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'éducation environnementale visant la conservation des Reptiles et Amphibiens à travers une approche basée sur la

concertation et le partenariat avec tous les concernés (populations locales, Institutions, ONG, médias).

- Assurer la conservation des espèces et de leurs biotopes
- Elaborer des programmes de recherches scientifiques et de formations
- Les mesures de protection actuelles ne répondent pas aux soucis de préservation des Reptiles et des Amphibiens. Le nombre important des espèces menacées, rares, ou en situation précaire nous poussent ainsi, à formuler des propositions de mesures prioritaires de conservation sous forme de liste qui devraient faire l'objet de dispositions législatives et réglementaires nécessaires pour renforcer les dispositions protectrices des animaux sauvages.

***Liste des Reptiles et amphibiens à protéger***

<b>Ordre</b>	<b>Espèces</b>	
<b>Tortues</b>	- <i>Mauremys leprosa</i> - <i>Emys orbicularis</i>	
	- <i>Testudo graeca graeca</i>	
	- <i>Caretta caretta caretta</i>	
<b>Lézards</b>	- <i>Chalcides minutus</i> - <i>Chalcides parallelus</i> - <i>Chalcides mauritanicus</i>	
	- <i>Acanthodactylus bedriagai</i> - <i>Acanthodactylus savigny</i> - <i>Psammodromus blanci</i> - <i>Timon pater</i> - <i>Scelarcis perspicillata,</i>	
	- <i>Ophisaurus koellikeri</i>	
	- <i>Trapellus tournevillei</i>	
	<b>Serpents</b>	- <i>Macrovipera mauritanica</i> - <i>Macrovipera deserti</i>

	- <i>Vipera latastei gaditana</i>
<b>Amphibiens</b>	- <i>Pseudepidalea brongersmai</i>
	- <i>Amietophrynus xeros</i>
	- <i>Hoplobatrachus occipitalis</i>
	- <i>Pleurodeles poireti</i>
	- <i>Salamandra algira</i>

- La conservation passe impérativement par la préservation des biotopes, surtout que les Amphibiens et les Reptiles sont des animaux généralement inféodés à leurs milieux. Dans ce contexte, la création de réserves naturelles est de nature à contribuer à la sauvegarde du réservoir faunistique du pays, au maintien de la qualité des êtres vivants et de l'équilibre écologique.

## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ARNOLD, E. N. & H. A. BURTON (1978) : Multiguide nature de tous les Reptiles et Amphibiens d'Europe. Ed. Bordas. 271 p.
- BARBAULT, R. (1981) : Ecologie des populations et peuplements. Ed. Masson, Paris, 200 p.
- BISCHOFF, W. (1982) : Zur Frage der taxonomischen Stellung europäischer und nordwestafrikanischer perleidechsen (Sauria, Lacertidae, Lacerta lepida gruppe). Amphibia-Reptilia, 2 (4) : 357-367.
- BONS, J. (1960) : Aperçu sur le peuplement herpétologique du Maroc Oriental. Bull. Soc. Sci. nat. Phys. Maroc, 40 (2) : 53-75.
- BONS, J. (1967a) : Recherche sur la biogéographie et la biologie des Amphibiens et Reptiles du Maroc. Thèse Etat Doc. Sci. Montpellier : 321 p.
- BONS, J. & B. GIROT (1962) : Clé illustrée des Reptiles du Maroc. Trav. Inst. Sci. Chérifien, (Zool.), 26 : 1-62.
- BONS, J. & P. GENIEZ (sous presse). – Atlas biogéographique des Amphibiens et des Reptiles du Maroc (Extrait).
- BOULENGER, G. (1891) : Catalogue of the Reptiles and Batrachians of Barbary (Morroco, Algeria, Tunisia) sed chiefly upon the notes and collections made in 1880-1884 by M. Fernand Lataste. Trans. Zool. Soc. London, 13: 93-164.
- BUSACK, St. D. & C. H. ERNEST (1980) : Variation in Mediterranean populations of Mauremys Gray 1869 (Reptilia, Testudinides, Emydidae). Ann. Carnegie Mus. Nat. Hist., 49 (4): 251-264.
- BUSACK, St. D. (1986) : Taxonomic implication of biochemical and morphological differentiation in spanish and morrocan populations of three-toed skinks, Chalcides chalcides (Lacertilia, Scincidae). Herpetologica, 42 (2): 230-236.
- BUSACK, St. D. & C. J. McCOY (1990) : Distribution, variation and biology of Macroprotodon cucullatus (Reptilia, Colubridae, Boiginae). Ann. Carnegie Mus. Nat. Hist., 59 (4): 261-285.

- CARRASCAL, L. M., J. A. DIAZ & C. CANO (1989) : Habitat selection in Iberian Psammodromus species along a Mediterranean successional gradient. Amphibia-Reptilia, 10 : 231-242.
- CASTANET, J. & R. GUYETANT (1989) : Atlas de répartition des Amphibiens et Reptiles de France. Ed. Soc. Herp. Fr, 199 p.
- CHIRIOT, L. (1995) : Biogéographie des Reptiles du massif de l'Aurès (Algérie). Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. 144 p.
- DOUMERGUE, F. (1901) : Essai sur la faune herpétologique de l'Oranie. Imp. L. Fouque, Oran, 404 p.
- ENGELMANN, W. E., J. FRITZSCHE, R.GÜNTHER & F. J. OBST (1986) : Luchre und Kriechtiere Europas. F. Enke Verl., Stuttgart, 420 p.
- GAUTHIER, R. (1967b) : La faune herpétologique du Sahara nord-ouest algérien. Addition et mise à jour. Bull. Mus. Hist. Nat. 5 : 819-828.
- GERVAIS, P. (1835) : Communication orale sur l'énumération de quelques Reptiles envoyés de Barbarie. Bull. Soc. Sci. Nat. France, 1 : 112-114.
- GERVAIS, P. (1836) : Enumération de quelques espèces de Reptiles provenant de Barbarie. Ann. Sci. Nat. 6 (2) : 308-313.
- GRENOT, C. & R. VERNET (1972) : Place des Reptiles dans l'écosystème du désert pierreux au Sahara occidental. Bull. nat. Orléanais, 5 (3) : 25-48.
- GRUBER, U. (1992) : Guide des Serpents d'Europe, d'Afrique du nord et du Moyen Orient. ED. DELACHAUX ET NIESTLE, Neûchatel, 248 p.
- GUIBE, J. (1950) : Les lézards de l'Afrique du nord (Algérie, Tunisie, Maroc). Rev. His. Nat. (La Terre et la Vie), N° I : 16-38.
- KNOEPPFLER, L. P. (1979) : La cistude de Mauritanie (Clemmys caspica leprosa Schweigger, 1812) fait-elle partie de la faune de France ? – Bull. Soc. Herp. Fr., 12 : 22-25
- LATASTE, F. (1880) : Diagnose des Reptiles nouveaux d'Algérie. 3. Lacerta ocellata pater (n. ssp.). Le Naturaliste : 306-307.
- LAURENT, L. (1990) : Les Tortues marines en Algérie et au Maroc. Bull. Soc. Herp. Fr., 55 : 1-23.
- LIVET, F. (1981) : Le peuplement herpétologique du massif du Haut-Languedoc. II. Influence de quelques facteurs sur la répartition des Reptiles. Rev. Eco (Terre et Vie), 36 : 03-619.

- MATEO, J. A. (1990) : Taxonomy and evolution of the North African ocellated lizard, *Lacerta pater* (Lataste, 1880) (Sauria : Lacertidae). *Bonn. Zool. Beitr.*, 41 (3-4) : 203-212.
- MATZ, G. & D. WEBER (1983) : Guide des Amphibiens et Reptiles d'Europe. Ed. DELASCHAUX ET NIESTLE, Neûchatel, 292 p.
- NOUIRA, S. (1995) : Biodiversité de l'herpétofaune tunisienne. Projet MEAT/PNUE/GEF. Etude Nationale sur la diversité biologique, 56 p.
- ODIERNA, G., E. OLMO, T. CAPRIGLIONE & V. CAPUTO (1990) : Karyological differences between *Lacerta lepida* and *Lacerta pater*. *J. Herpetology*, 24 (1) : 97-99.
- OLIVIER, E. (1894) : Herpétologie algérienne ou catalogue raisonné des Reptiles et des Amphibiens observés jusqu'à ce jour en Algérie. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, 7 : 98-131.
- PASTEUR, G. & J. BONS (1959) : Les Batraciens du Maroc. *Trav. Inst. Scient. Chérif.*, Sér. Zool. 21, 134 p.
- ROUAG, R. (1993) : Inventaire et répartition des Reptiles du Parc National d'El Kala. *Mém. Ing. Université de Annaba*, 80 p.
- SCHLEICH, H., H.W. KÂSTLE & K. KABISCH (1996) : Amphibians and Reptiles of North Africa. *Biology, Systematics, Field Guide*. Ed. Koeltz Scientific. Books, 625 p.
- WELCH, K. R. G. (1982): *Herpetology of Africa: a checklist and bibliography of the orders Amphisbaenia, Sauria and Serpentes*. Frieger, Malabar, 293 p.